Courrier français

HEBDOMADAIRE CHRÉTIEN DE LA VIENNE ET DES DEUX-SÈVRES

3 784065 201707 >

18 SEPTEMBRE 2026 - N°4279 - 1,70€ - 05 24 07 39 63 - courrier-francais.fr

POLITIQUE

Sénatoriales : les candidats interpellés

Cyril Cibert, président de Grand Châtelleraudais, a adressé un courrier aux candidates et candidats aux élections sénatoriales, qui se tiendront le dimanche 27 septembre, avec copie aux députés, s'agissant du projet de loi relatif à la protection des enfants.

P. 5

AGRICULTURE

Les syndicats tirent la sonnette d'alarme

P. 3

MONTMORILLON

Des tags à caractère politique perpétrés

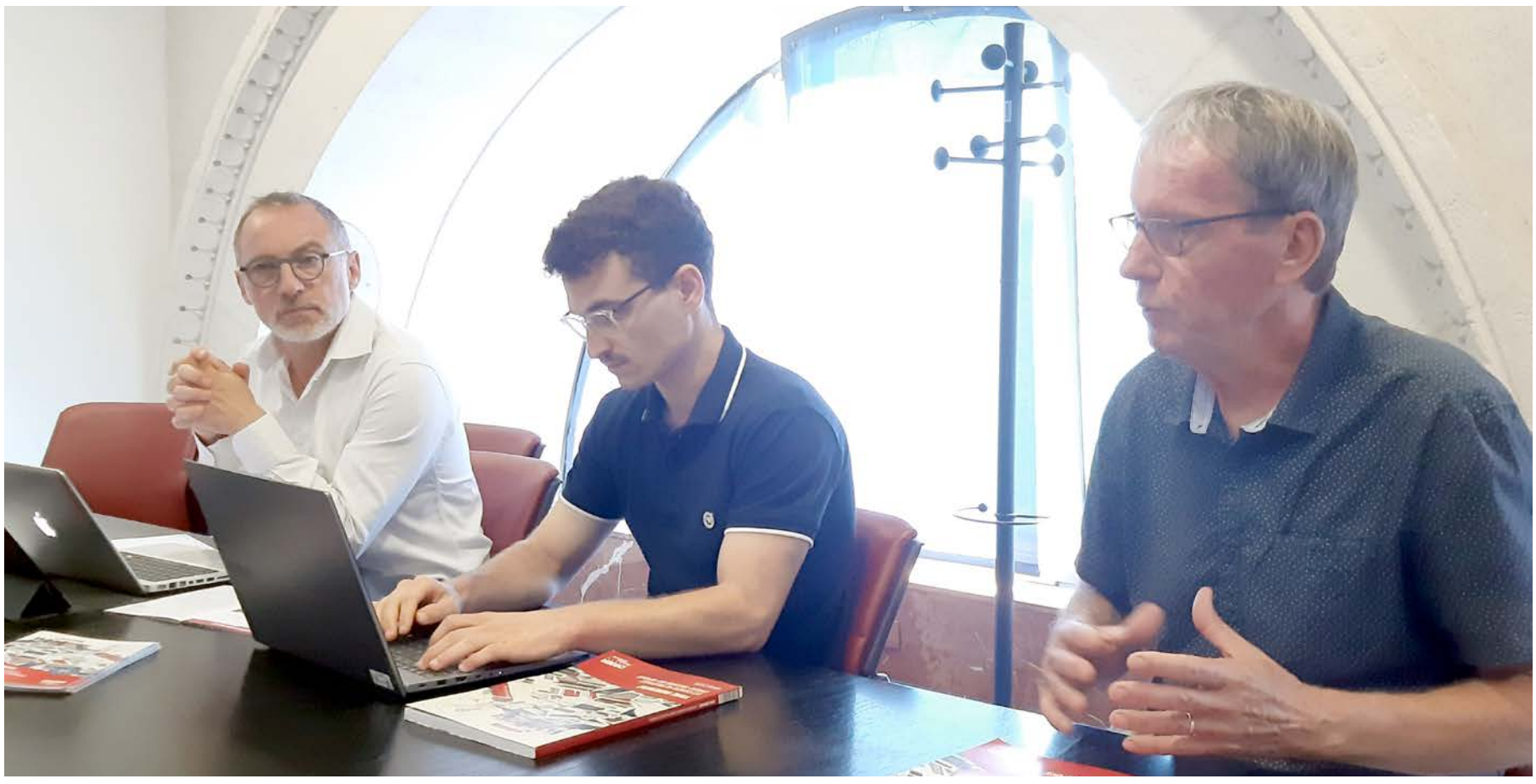
P. 7

PATRIMOINE RELIGIEUX

L'histoire de l'église Saint-Pierre de Pugny

P. 10

« Les cahiers de doléances exigent toujours une réponse »



Le Conseil économique, social et environnemental régional a publié son rapport « Vivre dignement : les cahiers de doléances exigent toujours une réponse ». Une synthèse a été présentée à Poitiers. P. 2

MAGNÉ

Un suivi précis des poissons migrateurs

Alain Rousset, président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, était en déplacement dans le Marais poitevin récemment, en marge d'une journée consacrée aux zones humides.

P. 11



ÉCONOMIE

Châtelleraudais : l'industrie recrute

Un forum emploi et formation dédié à l'industrie a réuni plusieurs centaines de personnes à Châtellerault. Des postes sont à pourvoir sur le territoire, dans différents métiers.

P. 5



Politique Le conseil économique, social et environnemental régional (Ceser) de Nouvelle-Aquitaine vient de publier son rapport « Vivre dignement : les cahiers de doléances exigent toujours une réponse ». Il a été présenté lors d'une conférence de presse, vendredi 4 septembre.

Les cahiers de doléances passés au crible



De grandes attentes de la population avaient été exprimées, mais jamais traitées en raison de la succession des crises et de l'instabilité politique à l'échelle nationale. *Olivier JAUNAY*

VIVRE EN POITOU

Que nous disent les cahiers de doléances ? Ceux-ci nous replongent dans le mouvement des Gilets jaunes, qui avait commencé à partir de novembre 2018, une révolte sociale qui avait pour moteur à l'époque l'augmentation des prix des carburants et du Grand débat national, qui s'était tenu jusqu'en mars 2019. Plus de 2.500 cahiers de doléances ont été rédigés en Nouvelle-Aquitaine.

Comment ces cahiers ont-ils été pris en compte ? Que nous apprennent-ils sur le vécu et les attentes des habitantes et habitants de la Région ? Comment les politiques régionales peuvent-elles y répondre ?

Le président de la Région Nouvelle-Aquitaine, Alain Rousset, a saisi le Ceser en mars 2024 afin de mieux appréhender le vécu et les attentes des Néo-Aquitains et d'améliorer les politiques régionales.

Car, comme l'ont rappelé lors d'un point presse à Poitiers Yves Jean, le président du Ceser, et Benoît Pierre, président de la Section Veille et prospective, « *à l'été 2024, alors que le président de la République vient de dissoudre l'Assemblée nationale, la France connaît une crise politique majeure. Le Premier ministre envisage de reprendre l'analyse des cahiers de doléances rédigés en 2018-2019 afin d'aboutir à un plan de réformes. Son gouvernement tombe. Le gouvernement nouvellement nommé réitère cette volonté en janvier 2025. Aujourd'hui, il n'y a toujours pas de plan de réformes issu de l'analyse promise.* ».

« Une reconnaissance de la dignité citoyenne attendue »

À l'issue de plusieurs mois d'étude, le constat était clair pour les membres de l'assemblée consultative régionale : « *les doléances appellent à une reconnaissance de la dignité citoyenne, dans ses dimensions sociales et politiques.* ».

En Nouvelle-Aquitaine, 28.000 contributions ont été comptabilisées, sur 2.500 cahiers, soit une contribution pour 200 à 250 habitants.

La méthode du rapport a reposé sur trois éléments : la lecture, l'analyse d'un échantillon de cahiers aux archives de cinq départements de la Région, Deux-Sèvres, Vienne, Dordogne, Gironde et Pyrénées-Atlantiques ; des auditions de chercheurs et chercheuses, de responsables politiques régionaux et locaux et d'acteurs de la société civile ; un appui substantiel sur les travaux scientifiques existants et en cours.

Le rapport entend par exemple battre en brèche « *quelques idées reçues, seuls les Gilets Jaunes ont rédigé des doléances, faux, si les premiers cahiers sont effectivement nés sur les ronds-points, d'autres cahiers ont ensuite été ouverts par des maires dans leurs mairies, puis dans le cadre de Grand débat national. Les Gilets jaunes, tout comme les rédacteurs des doléances, n'étaient pas climato-sceptiques, mais ont défendu des politiques écologistes plus justes sur les plans social et territorial. Pour autant, l'écologie semble avoir occupé une position moins centrale et récurrente que les enjeux démocratiques, de pouvoir de vivre et de justice sociale.* ».

Dans ces cahiers de doléances, on note une forte présence des catégories populaires et moyennes, des habitants de territoires peu denses, les retraités, notamment ceux aux pensions modestes, des femmes en situation de précarité (métiers du soin et du lien social, mères célibataires retraitées), et de rares contributions des Gilets jaunes dans les cahiers ouverts en mairie. Les jeunes et les habitants des quartiers prioritaires de la ville sont également peu représentés.

« *On y trouve des listes de propositions, des témoignages rédigés à la première personne, à destination de M. le Président et de son gouvernement. Des parlementaires sont régulièrement ciblés, ainsi que des maires, relais entre les concitoyens et les institutions nationales, et il y a finalement assez peu de mentions de la Région* » a expliqué Yves Jean.

Ceux qui se sont exprimés souhaitent notamment vivre dignement, réduire les inégalités vécues comme croissantes entre « eux » (responsables politiques nationaux, grandes entreprises multinationales, les plus fortunés) et nous.

« *On note aussi la demande d'une dignité citoyenne fondée sur deux piliers, la citoyenneté sociale avec le pouvoir de vivre, une notion plus large et précise que la notion de pouvoir d'achat et une citoyenneté politique avec un pouvoir d'agir, par l'intermédiaire d'une participation citoyenne qui ne se limite pas à l'élection et aux consultations épisodiques* » a poursuivi le président.

Les cahiers révèlent également « *un sentiment partagé d'ignorance et de mépris manifesté par les responsables politiques nationaux* » à l'égard des conditions de vie de la population. Un sentiment d'injustice, né d'une contribution égale par l'impôt mais un traitement différencié qui se traduit par le manque de services de proximité.

Les cahiers pointent ainsi une offre de transports locale faible ou insuffisante, la fermeture des services de proximité, la dépendance à la voiture individuelle, le coût des déplacements, dénoncent la désertification médicale, le train de vie de l'État, des dépenses contraintes qui augmentent, des revenus trop faibles. On y trouve aussi de nombreuses demandes de rétablissement de l'Impôt de solidarité sur la fortune (ISF), la suppression de la CSG sur les retraites, de la TVA sur les produits de première nécessité. Et une volonté de fiscalité plus équitable entre petites et grandes entreprises.

De nombreux témoignages demandaient un référendum d'initiative citoyenne, le fameux RIC beaucoup évoqué à une époque, une reconnaissance des initiatives citoyennes, la valorisation de l'engagement associatif et bénévole, une reconnaissance des mouvements sociaux comme forme d'expression citoyenne légitime.

Avec également une forte exigence de probité, d'exemplarité et de sobriété des responsables politiques nationaux.

« *C'est notre contrat social dans son ensemble qui est en jeu* » ne cachent pas Yves Jean et Benoît Pierre. « *Comment mieux associer les citoyens à la vie politique locale ? Faire en sorte que les habitants se sentent concernés ? Trois enjeux sont identifiés, radicaliser la démocratie, garantir la continuité territoriale, pouvoir de vivre et écologie solidaire, avec de nombreuses préconisations dans chaque domaine. Par exemple, ouvrir une conférence régionale sur le travail, engager une feuille de route sur les métiers du soin et du lien social, encourager l'organisation à l'échelle nationale d'une convention citoyenne visant une refondation de la fiscalité française.* ».

Dans les conclusions du rapport, « *afin de réduire les inégalités territoriales et de garantir la continuité territoriale au sein du territoire régional, le Ceser encourage la Région à s'appuyer sur une approche cohérente et stratégique des différents outils d'aménagement du territoire dont elle dispose, en sa qualité de chef de file de l'aménagement du territoire, des mobilités et du développement économique* ».

Olivier JAUNAY

Agriculture Dans une lettre ouverte, deux représentants syndicaux régionaux alertent sur le fait que les agriculteurs de Nouvelle-Aquitaine ne doivent pas voir leurs finances impactées par les événements climatiques qui ont émaillé ces dernières semaines.

« Les agriculteurs ne sont responsables ni de la sécheresse ni des incendies »

VIVRE DANS LA VIENNE

Philippe Tabarin, président de la Chambre d'agriculture de la Vienne mais également président de l'association des Chambres d'agriculture Libres et Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine, cosigne avec Cédric Paladin, président de la Coordination rurale union régionale Nouvelle-Aquitaine un communiqué sur les incidences financières des catastrophes climatiques.

« *Sécheresse, incendies et Mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC) : les agriculteurs ne doivent subir aucune perte financière* » est-il stipulé d'emblée.

Les deux hommes signifient que : « *Les agriculteurs ne sont ni responsables de la sécheresse ni des incendies. Ils n'ont donc pas à en payer la facture une seconde fois. Lorsque les aléas climatiques rendent des engagements impossibles à respecter, l'administration doit garantir le maintien intégral des aides et non ajouter une double peine administrative à une crise déjà subie.* ».

Ils poursuivent en indiquant que « *face à la sécheresse exceptionnelle qui frappe notre territoire, de nombreux éleveurs ont été contraints d'adapter leurs pratiques afin de préserver l'alimentation de leurs troupeaux. Parmi ces adaptations, certains ont dû récolter en ensilage des parcelles initialement déclarées en maïs grain.* ».

Ces décisions n'ont pas été prises par choix mais par nécessité. Face à l'absence de production fourragère suffisante et à l'assèchement des prairies, les éleveurs n'ont eu d'autre solution que d'ensiler des parcelles initialement destinées au maïs grain afin d'assurer l'alimentation de leurs troupeaux.

« *Aujourd'hui encore, les éleveurs demeurent confrontés à des déficits fourragers importants. Nombre d'entre eux sont déjà contraints d'acheter des aliments complémentaires et des concentrés pour nourrir leurs animaux, engendrant des charges supplémentaires considérables qui fragilisent davantage la trésorerie des exploitations. Ces deux adaptations d'urgence ne permettent plus de respecter le cahier des charges des MAEC.* ».

Les agriculteurs concernés doivent donc déposer auprès de leur Direction départementale des territoires (DDT) une demande de reconnaissance de cas de force majeure ou de circonstances exceptionnelles.

« *Cette procédure est incompréhensible et inadmissible* » jugent les deux responsables. « *Alors même que la sécheresse et les incendies sont des événements parfaitement identifiés et reconnus par les pouvoirs publics, chaque agriculteur est renvoyé à une démarche administrative individuelle dont l'issue demeure incertaine. C'est la simplification de la complexification : au lieu d'apporter une réponse collective, rapide et de bon sens à une situation exceptionnelle, l'administration ajoute une charge administrative supplémentaire à des agriculteurs déjà confrontés à d'importantes difficultés.* ».

« Une situation totalement indépendante de leur volonté »

Philippe Tabarin et Cédric Paladin de préciser que : « *Les anomalies déclarées spontanément et reconnues comme telles ne donnent pas lieu à sanctions au regard des engagements MAEC. Toutefois, l'appréciation de la circonstance exceptionnelle et la décision de paiement ou non des aides relèvent finalement de la Direction régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF) en tant qu'autorité de gestion.* ».



Un champ dans la Vienne en juin 2026 (image d'illustration). *Olivier JAUNAY*

Cette situation concerne non seulement les MAEC systèmes, mais également les MAEC localisées. Dans certains territoires, certaines parcelles engagées ont été mobilisées comme pare-feu lors des incendies exceptionnels de cet été. Les passages de déchaumeurs nécessaires aux opérations de lutte contre le feu ont entraîné la destruction partielle des couverts en place.

« *Là encore, les exploitants ont subi une situation totalement indépendante de leur volonté et se retrouvent dans l'impossibilité de respecter certains engagements contractuels. Les agriculteurs supportent déjà le coût économique direct de la sécheresse. Leur imposer une perte supplémentaire reviendrait à les sanctionner deux fois pour un aléa climatique dont ils sont déjà les victimes.* ».

L'association des Chambres d'agriculture Libres et Indépendantes de Nouvelle-Aquitaine demandent à l'État et à la Draaf Nouvelle-Aquitaine : de garantir sans ambiguïté le maintien intégral des aides MAEC pour les exploitants ayant dû adapter leurs pratiques en raison de la sécheresse ou des incendies et dont la situation exceptionnelle aura été reconnue. D'appliquer ce principe à l'ensemble des MAEC concernées, qu'il s'agisse des MAEC systèmes ou des MAEC localisées. « *Les agriculteurs concernés ne peuvent pas attendre plusieurs mois pour savoir si leurs aides seront maintenues. Dans ces circonstances exceptionnelles, une réponse positive urgente est primordiale.* ».

Olivier JAUNAY

Offre d'abonnement intégral
au journal papier + internet

CETTE OFFRE COMPREND :

L'édition numérique dès 19h le jeudi dans votre espace Abonné
+ Les articles en illimité sur courrier-francais.com
+ Le journal livré chez vous chaque semaine



CHOISISSEZ VOTRE ENGAGEMENT :

1 AN = 70 €
52 numéros
soit 10 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

2 ANS = 132 €
104 numéros
soit 26 numéros offerts
par rapport à l'achat en kiosque

SOUSCRIVEZ AUSSI EN LIGNE, C'EST + FACILE

MERCI DE REMPLIR VOS COORDONNÉES
Tous les champs sont à remplir obligatoirement pour le bon suivi et traitement de votre abonnement

Nom : ..... **Prénom :** .....
Adresse : .....
Code postal : ..... **Ville :** .....
Email : ..... **Tél :** .....

Retournez ce bulletin accompagné de votre chèque à l'ordre du **Courrier Français** dans une enveloppe **NON AFFRANCHIE** :
Groupe Courrier Français - Service Abonnement
Courrier Français - Libre Réponse 88293 - 33529 Bruges CEDEX

Les données personnelles vous concernant font l'objet d'un traitement informatique par les journaux du Groupe PMSO et sont utilisées à des fins de gestion de votre abonnement et de relation client. Elles seront conservées pour une durée maximale de 3 ans à compter de la date de résiliation de votre abonnement. Conformément à la loi « Informatique et Liberté » du 06.01.1978 (art.27) et au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 dit RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation, de portabilité et d'effacement de vos données en vous adressant par courrier « Protection des Données Personnelles - Courrier Français - 6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110 - 33525 BRUGES CEDEX ». Votre courrier doit préciser votre nom, prénom, adresse postale et doit être accompagné de la copie d'une pièce justificative d'identité. Vous avez également le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Courrier français
VIENNE ET DEUX-SÈVRES

Histoire Comme chaque année, la Préfecture et le Département de la Vienne, situés au même endroit en plein centre de Poitiers, ouvrent leurs portes au public à l'occasion des Journées européennes du patrimoine.

« Au-delà des visites, c'est une immersion dans l'histoire qui est proposée »

VIVRE DANS LA VIENNE

Jeudi 10 septembre, Murièle Boireau, secrétaire générale de la préfecture de la Vienne, et Rose-Marie Bertaud, vice-présidente du département et rapporteur de la commission culture et événementiel, ont présenté le programme de visite prévu à l'occasion des prochaines Journées européennes du patrimoine.

Elles ont rappelé *qu'au-delà des visites guidées des deux bâtiments contigus, il s'agit d'une immersion dans l'histoire qui est proposée aux habitants, avec également une volonté de transmission. C'est également l'occasion de rappeler les prérogatives respectives des deux institutions. À l'échelle de la Vienne, ce sont 171 lieux qui seront ouverts lors de ces Journées du patrimoine, avec 266 animations dont 242 gratuites.*

Et de citer, entre autres points d'attention particuliers, la visite possible d'un pigeonnier troglodytique à Roiffé ou encore une visite aux chandelles d'un bâtiment monastique à l'abbaye de Nouaillé-Maupertuis.

Elles ont aussi évoqué les enjeux de l'entretien et parfois du sauvetage du riche bâti de la Vienne par l'intermédiaire des projets de rénovation soutenus par la Direction régionale des affaires culturelles (Drac) et la Mission patrimoine.

Le programme

Dimanche 20 septembre, place Aristide-Briand à Poitiers, visites guidées avec guide conférencier. Le département et l'hôtel de préfecture vous ouvrent exceptionnellement leurs portes. Accompagnés par un guide-conférencier, partez à la découverte de ce joyau du XIXe siècle et de ses nombreuses histoires. Visites à 9 h 30 - 10 h 30 - 11 h - 14 h - 14 h 30 - 15 h - 15 h 30 et 16 h. Inscription obligatoire (dans la limite des places disponibles) sur lavienne86.fr

Durant votre visite, plusieurs expositions animent votre parcours, à commencer par *Le Trésor perdu d'Aliénor*. *Le Trésor perdu d'Aliénor* est une application mobile gratuite, déjà téléchargée plus de 3.500 fois, qui propose une découverte innovante, ludique et immersive du patrimoine historique de six villes du département : Châtellerault, Chauvigny, Loudun, Lusignan, Montmorillon et Poitiers. Cette application se déroule dans l'univers d'Assassins Creed, la célèbre série de jeux vidéo qui immerge les joueurs dans des moments clés de l'histoire.



À Poitiers, la Préfecture et le Département ont leurs locaux au même endroit, place Aristide-Briand. *Olivier JAUNAY*

Autre exposition visible, *L'éclosion ou la confirmation de vos talents artistiques*.

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine, le Cercle Poitevin des Arts vous présente une palette du travail réalisé pendant les cours dispensés par l'artiste Michel Bona.

Cette exposition de peintures forme une mosaïque d'univers et de couleurs, et témoigne de la vitalité et du talent de ses adhérents.

Les Archives départementales de la Vienne, 30 avenue des Champs-Balais à Poitiers, ne seront pas en reste avec une visite découverte *Les Archives aux sources de notre histoire*, de 11 h à 12 h et de 14 h à 16 h.

Visitez le bâtiment des Archives départementales et découvrez les espaces habituellement interdits au public. Durée : quarante-cinq minutes. Départ des visites toutes les trente minutes. Renseignements au 05.49.03.04.05 ou sur archives@departement86.fr

Un jeu d'évasion *Menace sur les Archives !* et un jeu de rôle *Histoire(s) d'archives* sont aussi prévus mais les inscriptions devaient normalement être effectuées avant le vendredi 18 septembre.

Olivier JAUNAY

Renseignements au 05.49.03.04.05.

Agenda culturel

Les sorties dans la Vienne

Expositions

Jusqu'au 20 septembre - Chauvigny, château d'Harcourt. Mercredi et vendredi de 10 h à midi et de 14 h à 18 h, samedi de 14 h à 18 h : collection Chauvigny à travers le temps. Ouverture exceptionnelle dimanche 20 septembre pour les journées du patrimoine.

19 et 20 septembre - 10 h à 18 h. Mirebeau, église. Exposition sur *Les coutumes religieuses du début du XXe siècle* par le groupe d'archives Paroisse Sainte-Radegonde-en-Haut-Poitou.

Jusqu'au 27 septembre - du mardi au dimanche de 10 h à 18 h. Fermé le lundi. Poitiers, musée Sainte-Croix. Exposition *Sarah Lipska (1882-1973). L'Art dans tous ses éclats*. Tarifs : entrée gratuite jusqu'au 20 septembre.

Jusqu'au 4 octobre - Loudun, collégiale Sainte-Croix. Exposition *Campanaire - la voix de nos campagnes*. Quatre années d'inventaire qui ont permis d'étudier pour la première fois plus de deux cents cloches religieuses ou laïques.

Conférence et visite

Tous les mercredis - 15 h. Lussac-les-Châteaux, musée de la Préhistoire. Balade préhisto' *Du musée aux grottes*. Durée : 2 h. Tarifs : adulte 6 euros et moins de 18 ans 3 euros. Sur réservation au 05.49.83.39.80.

26 septembre - 11 h. Loudun, collégiale Sainte-Croix. Conférence : *Les cloches emblématiques de la Vienne et les dernières campanes protégées MH du Loudunais* par Thierry Allard et Stéphanie Cadars (CAOA de la Vienne). Gratuit.

Journées européennes du Patrimoine

19 septembre - 15 h. Pouzioux, rendez-vous sur la place de l'église Saint-Symphorien. Visite commentée gratuite.

19 et 20 septembre - 17 h 30. Chauvigny, rendez-vous à l'office de tourisme. Visite commentée de la cité médiévale gratuite.

19 et 20 septembre - Loudun, Échevinage. Samedi et dimanche de 14 h à 18 h : exposition de photos anciennes et récentes de Loudun. Dimanche de 10 h à 12 h 30 : atelier cuisine loudunaise.

19 et 20 septembre - 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h. Loudun, collégiale Sainte-Croix. *Patrimoine campanaire* : exposition et atelier suivi d'un parcours vers le musée Charbonneau-Lassay en passant par la cloche Saint-Hilaire à la découverte des collections en lien avec le patrimoine campanaire et la mesure du temps.

19 septembre - 10 h à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 30. Le 20 - 14 h à 18 h 30. Loudun, musée Charbonneau-Lassay. Visite libre et visite commentée de l'exposition *Construire un dolmen* le samedi à 10h et visite guidée *Patrimoine en péril* à travers Loudun, le dimanche à 14h.

19 et 20 septembre - 14 h 30 à 18 h 30. Loudun. Visite de la maison de l'Art roman.

19 et 20 septembre - 14 h 30 à 18 h 30. Loudun, église du Martray et Porte du Martray. Visite libre. Dimanche à 18 h, table ronde avec les loudunais sur *Comment protéger notre patrimoine ?* sur la terrasse suivie d'un pot offert par la ville aux participants.

19 et 20 septembre - 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h. Loudun, Tour Carré. Entrée libre.

20 septembre - de 9 h 30 à 18 h 30. Roiffé, Lieu-dit Foncluse. Visite du Haut Colombier de Foncluse avec au programme : marché artisanal et producteurs locaux, démonstration de gaufres cuites au feu de bois. Participation libre. Grande tombola. Tél. 06.24.59.37.59.

20 septembre - 15 h. Chauvigny, église Saint-Pierre-lès-Églises. Visite commentée gratuite de l'église et ses fresques carolingiennes.

D'autres lieux sont à découvrir, rendez-vous sur : https://journeesdupatrimoine.culture.gouv.fr.

Atelier

19 septembre - 15 h 30. Loudun, collégiale Sainte-Croix. Atelier : *Crée ta cloche !* Le 23 septembre - *Complètement sonné*. Le 3 octobre - *Ding, dong sonne ta cloche !* Tarifs : 5 euros (plus de 12 ans) et 2 euros (moins de 12 ans). Inscription au 05.49.98.62.00.

Animation

Septembre - tous les jours de 20 h 30 à 23 h, toutes les 15 minutes. Charroux, centre-ville. *Secrets et mystères de l'abbaye de Charroux* : création originale imaginée et réalisée par Alcoléa et Cie. Gratuit.

19 au 22 septembre - Loudun, Boulevard du Maréchal-Leclerc. Foire exposition La foire en Pays loudunais. Ouverture à la restauration dès le vendredi 18 septembre au soir. Au programme :

- samedi 19 - 20 h. Concert des Duarig's.
- dimanche 20 - 18 h. Concert de All Songs.

Musique

25 septembre - à partir de 20 h. Chasseneuil-du-Poitou, La Quintaine. Présentation de la saison 2026-2027, suivi à 20 h 45 du spectacle *Monya, l'histoire dont vous êtes l'héroïne* par la compagnie Mash up Production. La soirée s'achèvera par un pot de clôture à 22 h. Entrée libre. Réservation : https://laquintaine.fr/fr/saison-culturelle/en-cours/monya/



Le spectacle *Monya, l'histoire dont vous êtes l'héroïne* est à découvrir le 25 septembre lors de la présentation de la saison à la Quintaine à Chasseneuil-du-Poitou. *Mash Up Production*

2 octobre - Loudun, espace culturel René-Monory. Concert d'Alkabaya. Tarifs : 20, 15 et 5 euros. Billetterie : point transport au 05.49.98.00.32 ou en ligne : https://www.billetweb.fr/alkabaya2

Spectacle

18 septembre - 19 h. Châtellerault, salle de l'Angelarde. Danse. Ouverture de saison : *« Le P.A.R.D.I.* » - *Portrait de famille* par la Cie Volubilis, Agnès Pelletier. Une conférence-spectacle aussi absurde que jubilatoire.

- Appel à participation : Si vous avez entre 8 et 85 ans, venez rejoindre cette famille imaginaire autour d'une performance chorégraphique et avec la Cie Volubilis... Aucun niveau de danse requis.
- Buffet participatif : chacun est invité à apporter une petite douceur, sucrée ou salée, à savourer en toute convivialité !

Gratuit, sur réservation : https://www.3t-chatellerault.fr/w/le-pardi-pdf?ppBcl=1401280

Politique Cyril Cibert, président de Grand Châtellerault, a adressé un courrier aux candidates et candidats aux élections sénatoriales, qui se tiendront le dimanche 27 septembre, avec copie aux députés de la Vienne, s'agissant du projet de loi relatif à la protection des enfants.

Le président de Grand Châtellerault interpelle les candidats aux sénatoriales

VIVRE DANS LA VIENNE

À l'approche de l'examen par le Sénat du projet de loi relatif à la protection des enfants, prévu à la fin du mois d'octobre, Cyril Cibert, président de Grand Châtellerault, souhaite attirer l'attention des candidats aux élections sénatoriales, qui auront lieu le dimanche 27 septembre, sur les moyens dont disposent les employeurs publics pour contrôler l'honorabilité des agents travaillant au contact de mineurs. Il appelle à renforcer et à sécuriser juridiquement ces vérifications, afin de permettre aux collectivités d'assumer pleinement leur responsabilité en matière de protection des enfants et des adolescents.

Rappelons que dans la Vienne, sont candidats à l'élection cinq binômes, les sortants Marie-Jeanne Bellamy (suppléant Jean-Olivier Geoffroy) et Bruno Belin (suppléante Marie-Renée Desroses) sous la bannière des Républicains, Sylvie Aubert (suppléant Benjamin Bellicault) (Gauche républicaine), Hager Jacquemin (et Bernard Jacob) pour le RN, et Myriam Augustin (et Jérémy Muccio) (LFI).

Voici le courrier de Cyril Cibert, retranscrit *« in extenso »*.

« Mesdames, Messieurs les candidates et candidats aux élections sénatoriales, le 27 octobre prochain, quelques semaines seulement après les élections sénatoriales, le Sénat commencera l'examen du projet de loi relatif à la protection des enfants, adopté en première lecture par l'Assemblée nationale le 21 juillet dernier. Ce texte sera donc l'un des premiers sur lesquels les nouveaux sénateurs de la Vienne auront à se prononcer. C'est pourquoi je souhaite aujourd'hui attirer votre attention sur l'une de ses dispositions qui répond à une difficulté très concrète à laquelle je suis confronté dans l'exercice de mes fonctions de président de Grand Châtellerault. Grand Châtellerault est un employeur public. Dans plusieurs de nos services, équipements et activités, des agents de la collectivité sont amenés, quotidiennement ou occasionnellement, à travailler au contact d'enfants et d'adolescents. À ce titre, nous avons une responsabilité particulière : celle de garantir, autant qu'il est humainement et juridiquement possible de le faire, leur sécurité. Or, j'ai découvert en prenant mes fonctions les limites des outils aujourd'hui à la disposition d'un employeur public. La vérification du bulletin n° 2 du casier judiciaire peut intervenir dans le cadre du recrutement d'un agent. Mais il n'existe pas aujourd'hui, pour l'ensemble des métiers et des situations dans lesquels un agent public est en contact avec des mineurs, de dispositif général permettant à son employeur d'exiger une attestation d'honorabilité (certifiant que la personne n'a pas de bulletin n° 2 et n'est pas inscrite comme auteurs d'infraction sexuelle ou violente ou d'infraction terroriste) et de s'assurer régulièrement que rien n'est intervenu depuis son recrutement qui serait incompatible avec l'exercice de ses fonctions.

« Aucune vérification n'est permise »

Ainsi aucune vérification n'est permise pour les agents d'accueil ou agent d'entretien intervenant dans les secteurs jeunesse, les crèches et les garderies, les conducteurs de bus transportant des scolaires, ou même les animateurs périscolaires et intervenants ponctuels dans le cadre d'atelier. Autrement dit, notre responsabilité est grande, mais nos moyens de contrôle de-



Cyril Cibert interpelle les candidats aux élections sénatoriales dans un courrier. *Grand Châtellerault*

meurent incomplets. Pire encore, demander ces éléments nous exposent, mes homologues maires et moi-même, à des poursuites personnelles et recours sur les procédures de recrutement.

Je veux être parfaitement clair : il n'est évidemment pas question, à travers cette démarche, de faire peser le moindre soupçon sur les agents du service public. Ils accomplissent chaque jour leurs missions avec professionnalisme, engagement et sens de l'intérêt général. Les agents de mon administration ont toute ma confiance. Mais la confiance que nous accordons à nos agents ne saurait nous dispenser de construire des règles protectrices. Il ne s'agit pas de suspecter, il s'agit de prévenir. Les affaires révélées ces dernières années dans différents secteurs accueillant des enfants ont montré que des faits extrêmement graves pouvaient parfois être commis ou se poursuivre dans des environnements où chacun pensait que les procédures existantes suffisaient. Elles doivent collectivement nous conduire à refuser les angles morts et à donner aux employeurs les moyens d'exercer réellement un contrôle des recrutements des agents en contact avec des mineurs.

C'est précisément l'un des objectifs de l'article 5 du projet de loi relatif à la protection des enfants. Dans sa rédaction issue de l'Assemblée nationale, il élargit considérablement le contrôle de l'honorabilité des personnes exerçant une activité au contact des mineurs. Il prévoit notamment que l'employeur, le directeur ou le responsable d'une structure accueillant habituellement des mineurs puisse s'assurer de l'absence d'une incapacité d'exercice, soit en exigeant la communication d'une attestation d'honorabilité, soit en interrogeant directement l'administration compétente. Il prévoit également que ce contrôle soit réalisé avant la prise de fonctions puis renouvelé régulièrement. Cette évolution me paraît aller dans le bon sens.

Lorsqu'une collectivité accueille des enfants dans ses équipements ou les confie, même temporairement, à des professionnels placés sous sa responsabilité, elle doit pouvoir vérifier que les personnes qui interviennent auprès d'eux ne font l'objet d'aucune condamnation, interdiction ou mesure incompatible avec cette mission. Ce principe devrait dépasser les appartenances partisanes. La protection des enfants n'est ni une question de droite ni une question de gauche. Elle relève de notre responsabilité collective. Nous qui sommes des responsables politiques devons être à la hauteur des grands rendez-vous. Celui-ci me semble en être un. C'est pourquoi, en ma qualité de président de Grand Châtellerault et d'employeur public, je vous demande aujourd'hui de prendre un engagement devant les grands électeurs de la Vienne : si vous êtes élu sénateur ou sénatrice en septembre prochain, soutiendrez-vous le principe posé par l'article 5 et l'élargissement effectif du contrôle de l'honorabilité aux professionnels et agents publics intervenant auprès des mineurs ? »

Olivier JAUNAY

Économie Mercredi 9 septembre, dans l'après-midi, la Place de l'emploi et de la formation dédiée à l'industrie s'est tenue en plein centre-ville de Châtellerault, boulevard de Blossac. Près de 500 personnes en recherche d'un emploi ont pu rencontrer des entreprises qui recrutent.

L'industrie recrute dans le Châtelleraudais

VIVRE DANS LA VIENNE

Un grand forum emploi s'est tenu mercredi 9 septembre à Châtellerault sur le thème de l'industrie, domaine qui pèse localement, Grand Châtellerault constituant le premier bassin industriel de la région Nouvelle-Aquitaine en proportion des emplois privés, soit plus de 40 %, selon la collectivité.

Des offres de postes s'affichaient sur de grands panneaux, à l'image d'un poste de superviseur maintenance et services généraux, opérateur commande numérique, soudeur manuel, poseur en menuiserie aluminium, superviseur de ligne de production, magasinier/gestionnaire de stock, câbleur atelier, fraiseur/fraiseuse sur commande numérique, assistant qualité en industrie, agent de fabrication polyvalent… On recherchait également un tôlier, technicien bureau d'études câblage électrique, monteur-frigoriste, peintre automobile… Des postes en majorité à pourvoir dans le Nord Vienne, donc en partie sur le Châtelleraudais, mais également à d'autres endroits du territoire à l'image de communes de Grand Poitiers.

Était épinglée également une annonce pour un café des opportunités, le 24 septembre de 9 h à 12 h à Saint-Gervais-les-Trois-Clochers ou encore un forum emploi à Chauvigny, programmé le jeudi 1er octobre de 9 h à 12 h 30.

À cette occasion, les visiteurs ont pu découvrir les métiers via des casques virtuels, tester leurs compétences via des mises en situation (de type Méthode de recrutement par simulation - MRS), rencontrer des entreprises qui recrutent, discuter formation professionnelle avec les organismes de formation présents et rencontrer des partenaires et services locaux pour être accompagnés dans leurs démarches de retour à l'emploi / formation.

Ces rendez-vous s'adressent à tous les publics : inscrits ou non à France Travail, non accompagnés par le service public de l'emploi, jeunes de moins de 30 ans, demandeurs d'emploi de longue durée, etc. Ils mobilisent les partenaires de l'emploi et de la formation du territoire ainsi que les entreprises, pour faire connaître les formations, les métiers des secteurs en tension, les offres d'emploi et les aides.

On retrouvait Boulevard Blossac, un espace formation avec huit organismes de formation, un espace conseil, un autre dédié au numérique et un espace recrutement accueillant une douzaine d'entreprises du territoire : CPK (alimentaire), Safran (aéronautique), CRVO (entretien réparation véhicules légers), Aigle et Essity (chaussures), Marelli (équipement auto), ARI/SERI/SOM (structures métalliques), Sofidel (fabricant papiers), Hutchinson (fabricant de pièces techniques plastiques) ; Thalès/Brelandière (réparation matériels optiques et électroniques), Valeo (fabricant équipements électroniques auto), Essais (fabricant équipements hydrauliques et pneumatiques), Bimbo (fabricant pain pâtisserie).

Restrictions budgétaires

La délégation officielle, qui a sillonné les différents stands, était notamment constituée de Karine Desroses, vice-présidente du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine en charge de la formation professionnelle, de l'apprentissage et de l'emploi, mais également présidente de la chambre de métiers et de l'artisanat de la Vienne, Thibaut Guilluy, directeur général de France Travail, Olivier Pelvoizin, directeur régional de France Travail et Benoît Meyer, directeur départemental de France Travail, Anne-Florence Bourat, maire de Châtellerault et Cyril Cibert, président de Grand Châtellerault.

Karine Desroses et Thibault Guilluy ont expliqué que : *« Par ces événements coorganisés, la Région Nouvelle-Aquitaine et France Travail confortent leur action commune d'aller vers en proposant un lieu d'informations, d'échanges et de solutions autour de l'emploi et la formation, sous la forme d'un village*



La délégation officielle a sillonné les allées du forum. *Olivier JAUNAY*

de l'emploi. Près de 500 demandeurs d'emploi s'y sont rendus dans l'après-midi. Le taux de placement est d'environ un quart, ce qui veut dire que 130 personnes environ présentes cet après-midi vont trouver un emploi. Ce sera le seul forum de l'année, restrictions budgétaires obligent. ».

Karine Desroses informait à ce sujet, à savoir le désengagement de l'État sur la formation professionnelle que, *« en 2026, bien que la Région ait maintenu son budget propre à 142 millions d'euros, on a dû supprimer 8.000 places de formation, sur 40.000. Le 22 juillet dernier, nous avons eu une annonce du ministère de Travail disant que nous n'aurions pas 44 millions d'euros en 2027 comme estimé, mais rien du tout, zéro. Les incidences ne sont pas encore chiffrées sur les places de formation et les dispositifs mais nous devons réfléchir ensemble à l'avenir, des arbitrages vont devoir être faits, en concertation avec tous les acteurs. Nous souhaitons vivement continuer de rapprocher les besoins des entreprises et les attentes des habitants, sans oublier les offres de formation. Aller vers les habitants et faciliter les rencontres sont des priorités. ».*

Olivier JAUNAY

Géopolitique La 21e édition du Forum annuel du Futuroscope, organisée avec le soutien du Conseil départemental de la Vienne et en partenariat avec le magazine *L'Express*, s'est déroulée le vendredi 28 août au Palais des Congrès du Futuroscope et a porté sur le thème « Le leadership : une réponse aux bouleversements ? ».

La notion de leadership au cœur des débats

CHASSENEUIL-DU-POITOU

Organisée vendredi 28 août par la Fondation Prospective et Innovation, créée par René Monory et actuellement présidée par l'ancien Premier ministre Jean-Pierre Raffarin, la 21e édition du Forum annuel du Futuroscope était cette année sur le thème: *Le leadership : une réponse aux bouleversements ?*.

Afin de répondre à cette question, trois tables rondes sont venues rythmer la journée, avec la participation de personnalités de référence et d'experts engagés venus de divers horizons.

« *Des échanges ouverts qui ont permis de confronter les idées, expériences et bonnes pratiques autour des enjeux du leadership dans la société civile, l'économie et la technologie, ainsi que dans les dynamiques géopolitiques contemporaines* » résume la Fondation.

En ouverture, Alain Pichon, président du Conseil départemental de la Vienne plantait le décor, en estimant que: « *Nous vivons un moment particulier de notre histoire. Les certitudes d'hier vacillent, les équilibres géopolitiques sont remis en cause, les transitions écologiques, démographiques et numérique bouleversent nos domaines économiques et sociaux. L'intelligence artificielle transforme notre rapport au travail, à la connaissance, et même, à la décision que ce soit dans nos entreprises jusque dans nos collectivités.* ».

Avec dans le même temps des concitoyens qui expriment une attente croissante de proximité, de transparence et de résultats. « *Face à ces bouleversements, la tentation peut être grande de céder à l'immobilisme, au doute ou au repli. Pourtant les périodes les plus complexes sont aussi celles qui révèlent les plus grandes capacités d'innovation, de courage, et d'engagement. C'est pourquoi la question du leadership n'est pas réservée aux seuls dirigeants politiques ou économiques. Elle concerne chacune et chacun d'entre nous.* ».

Pour Alain Pichon, « *le leadership n'est pas l'exercice solitaire du pouvoir. Ce n'est pas davantage l'autorité pour l'autorité. C'est la capacité à donner une direction lorsque les repères s'effacent. C'est savoir rassembler lorsque les divisions s'exacerbent, c'est faire émerger une vision lorsque l'incertitude domine. Cette responsabilité est aujourd'hui au cœur des défis démocratiques. Comment maintenir le cap dans un univers marqué par l'instantanéité ? Comment préserver la cohésion lorsque les réseaux sociaux, les plateformes numériques modifient profondément le débat public ? Dans un monde qui change à une vitesse inédite, la véritable force d'un leader n'est pas de prétendre tout savoir. Sa force est de savoir écouter, comprendre, décider et entraîner. Le leadership est probablement la capacité à construire une intelligence collective au service d'un projet commun.* ».

« L'Europe est prise en tenaille »

Jean-Pierre Raffarin a lui exprimé que: « *Nous sommes aujourd'hui devant des impasses qui nous inquiètent beaucoup, parce que nous avons le sentiment que nos sociétés manquent de puissance, d'efficacité, que nos démocraties sont fragiles, et qu'à côté de ça il y a des régimes autoritaires qui ont la capacité à avancer, ce qui est préoccupant car le dictateur est souvent un leader. Nous ne cherchons pas à avoir de dictateurs. Nous cherchons à avoir des leaders démocratiques, porteurs d'un certain nombre de valeurs.* ». Selon l'ancien Premier ministre, « *aujourd'hui, il y a une sorte d'excès de leadership par les dictatures et d'un autre côté un déficit de leadership par manque d'autorité, de puissance. Quand vous regardez l'Europe, elle est aujourd'hui prise en tenaille entre différentes puissances, on voit que l'on est dans l'impasse de la retraite, l'impasse d'un système social qui est financé par l'emploi, l'emploi qui diminue. Le leadership, c'est aussi une question de développement personnel. Aux États-Unis, le leadership, ça s'apprend. On apprend à parler, à diriger des réunions, à faire rire, on apprend un certain nombre de choses. On apprend mais on peut aussi avoir du talent, du charisme, la finalité étant d'entraîner les autres, et tout ceci ça se jardine, ça se travaille, ça se réfléchit.* ».



Les participants de la première table ronde. *Olivier JAUNAY*

Et de conclure : « *La question pour nous c'est d'inventer le leadership que nous voulons en Europe pour avoir à la fois la légitimité et l'autorité, la capacité d'agir. C'est cette réflexion que nous allons engager aujourd'hui.* ».

Olivier JAUNAY

Santé Durant cet été 2026, l'équipe d'Imagerie Moléculaire du Sinem et la Polyclinique de Poitiers se sont équipés de leur premier TEP-Scan afin de renforcer leur offre d'imagerie médicale.

Un TEP-Scan à la Polyclinique de Poitiers

POITIERS

« *Le Sinem (centre d'Imagerie Moléculaire de la Vienne) et la Polyclinique de Poitiers ont inauguré cet été leur première filière libérale de TEP-Scan, un équipement d'imagerie médicale de haute technologie. La polyclinique devient ainsi le premier établissement de santé privé de Poitou-Charentes à proposer cette modalité d'imagerie, avec un équipement de dernière génération* » fait valoir l'établissement.

Grâce à cet équipement, l'équipe médicale, composée de neuf médecins nucléaires dont cinq à Poitiers, peut désormais offrir aux patients l'ensemble des examens d'Imagerie Moléculaire (ou Médecine Nucléaire) sur un site unique.

« *Pour la première fois en Poitou-Charentes, un établissement de santé privé propose des examens TEP directement sur son site. Avec l'acquisition de cette machine de dernière génération, les patients du bassin poitevin disposent d'un accès direct à cet examen d'Imagerie Moléculaire. Ils peuvent ainsi réaliser leur bilan diagnostic, le suivi de leur traitement et bénéficier d'une prise en charge thérapeutique au sein du même établissement, en leur évitant des déplacements supplémentaires tout en leur proposant des délais de prise en charge rapides* » fait valoir l'établissement.

Fabien Voix, directeur exécutif du groupe Sinem, fait savoir que : « *Les objectifs principaux sont de proposer la meilleure qualité d'examen et d'interprétation possible, avec des délais les plus courts possibles, inférieurs à 24 h en situation d'urgence.* ».

Activité des cellules

Le TEP-Scan est un examen d'imagerie médicale qui permet de mesurer l'activité des cellules d'un organe. Il est particulièrement utilisé pour le diagnostic et le suivi des cancers (poumon, lymphome, ORL, gynécologique, prostate), mais aussi dans de nombreuses autres indications infectieuses et inflammatoires, dans l'exploration des douleurs osseuses, en neurologie et cardiologie.

« *Cet examen d'imagerie de haute précision permet aussi de lever le doute en cas d'anomalies détectées à l'IRM ou au scanner, par exemple face à un nodule pulmonaire d'origine indéterminée. Intégré dans le parcours de soins et prescrit par le médecin généraliste ou spécialiste, le TEP-Scan est un outil puissant qui offre une vision du fonctionnement des pathologies, en plus des anomalies anatomiques* » précise l'établissement privé de santé.



Un équipement de haute technologie dont le coût d'acquisition n'a pas été spécifié. *Elsan Poitiers*

En neurologie, le TEP-Scan joue un rôle clé dans le diagnostic précoce des maladies neurodégénératives, comme la maladie d'Alzheimer ou les démences fronto-temporales, et montre également un intérêt dans l'exploration des Covid longs.

« *Dans ce cadre, deux médecins du Sinem sont spécialisés dans le domaine de la neurologie. Par ailleurs, le TEP-Scan viendra renforcer la filière orthopédique et rhumatologique, en particulier dans la prise en charge du rachis, en apportant des informations diagnostiques de haute précision. Au-delà de ses performances diagnostiques, cet équipement de nouvelle génération présente de nombreux avantages : une irradiation réduite, des acquisitions plus rapides et une qualité d'image améliorée, permettant de visualiser les lésions les plus petites, tout en améliorant le confort du patient. Grâce à sa technologie évolutive, le champ d'exploration de cet équipement pourra être élargi pour réaliser des examens plus rapidement afin d'accueillir plus de patients.* ».

L'arrivée de ce TEP-Scan vient compléter une filière de soins déjà complète : radiologie et chirurgie sont réunies au sein d'un même établissement.

Grâce à une équipe complète de cinq médecins sur place, et d'une vingtaine de collaborateurs (manipulateurs, secrétaires, infirmières), la permanence de soins est assurée tout au long de l'année sans recours à la télémédecine.

Pour Yildiray Kucukoglu, directeur de la polyclinique, « *l'arrivée de ce TEP-scan constitue une avancée majeure pour notre établissement et, surtout, pour les patients du territoire. En proposant une offre d'imagerie toujours plus complète et innovante, nous renforçons notre engagement : offrir à chacun un accès à des soins de haute technicité, au plus près de chez lui.* ».

Olivier JAUNAY

Festival À l'occasion des 120 ans de la Lyre trimouillaise, l'une de ses composantes, la Lyre Txaranga, a organisé la onzième édition du festival des bandas le samedi 5 septembre au cœur de la cité trimouillaise.

120 ans de musique

LA TRIMOUILLE

Après avoir organisé le festival des bandas en 2024 et 2025 à Montmorillon, la Lyre Txanraga est revenue à La Trimouille, où elle est née musicalement, à l'occasion du cent vingtième anniversaire de la Lyre trimouillaise, le samedi 5 septembre.

Plusieurs bandas ont animé la commune, dans une ambiance de folie toute la journée, accompagnées par un nombreux public habillé en rouge et blanc, comme le veut le traditionnel dress-code du festival. Chaque groupe dont La Turbo klik Fanfare (Creuse), la banda La Bodegra en provenance de Bergerac (Dordogne) et bien sûr la Lyre Txanranga ont eu le plaisir et le loisir d'interpréter les musiques et la culture du Sud-Ouest. Outre ces animations de rue, les résidents de la maison de retraite Les Albizzia ont eu droit à ces moments festifs qui mêlent cuivres, percussions et musiques traditionnelles locales.



La lyre Txaranga est rentrée dans la cour des Grands avec la participation à des festivals de renom tels que celui de Condom dans le Gers, où la troupe trimouillaise a reçu le Prix du jury. *Lyre Txangara*



Yves Rocher, alias Bao, pilier incontournable au sein de la lyre avec ses 55 ans de percussion. Reconnaissable à son béret rose basque. *Claude FUZEAU (clp)*

« Ces musiques de rue sont dans l'air du temps car c'est festif, mais c'est aussi un répertoire de variété qui permet aux gens de chanter », soulignait le président de la Lyre Txangara, Laurent Saboureau. *« Cette nouvelle édition a tenu toutes ses promesses. Cet événement n'a pu se faire qu'avec des sponsors et des partenaires institutionnels, des bénévoles qui assurent la sécurité, l'intendance et la communication. ».*

Clin d'œil particulier à Yves Rocher, alias Bao, parmi tous les musiciens de la Lyre Txangara qui est dans le groupe depuis sa création derrière sa caisse claire et ses cymbales sur roulettes. Il est facilement reconnaissable avec son béret basque vissé sur la tête et sa barbe grisonnante.

Après le traditionnel bœuf musical des bandas, le toro de fuego a clos cette journée de haute qualité musicale qui aura régalé toute une population en rouge et blanc.

Claude FUZEAU (clp)

Environnement Jusqu'au 17 octobre, le Simer organise la première édition de Préparons l'automne, un cycle d'animations autour du compostage, broyage et valorisation des végétaux.

Transformer les déchets de jardin en ressources

MONTMORILLONNAIS

Feuilles mortes, branchages, tailles de haies... À l'automne, les jardins produisent une qualité importante de végétaux. Et si, plutôt que de les considérer comme des déchets, on les transformait en ressources ?

C'est tout l'objectif de *Préparons l'automne*, le tout nouveau rendez-vous proposé par le Simer. *« L'idée est de montrer que les végétaux du jardin ont une valeur. Une branche peut devenir du broyat, une feuille morte peut protéger le sol et les biodéchets peuvent produire du compost. Avec ces animations, le syndicat souhaite donner aux habitants des solutions faciles à mettre en œuvre chez eux »,* indiquent les agents du Simer.

Seront ainsi proposés des ateliers pratiques, des opérations de broyage de végétaux, des temps d'échange et des visites de jardins. Les habitants pourront notamment apprendre à fabriquer un lombricomposteur (dispositif permettant de transformer les déchets organiques en compost grâce à l'action des vers de terre spécifiques, produisant un engrais naturel riche en nutriments), ou construire une cage à feuilles mortes.



Une affiche invitant les habitants à transformer leurs déchets de jardin en ressources. *SIMER*

Un programme au plus près des habitants

Samedi 19 septembre à Montmorillon et Bouresse, broyage de végétaux et vente de composteurs à Montmorillon de 9 h à 12 h 30, puis atelier *Cage à feuilles mortes* et visite du jardin au Verger à Bouresse.

Mercredi 7 octobre à La Roche-Posay, de 9 h à 12 h, place de la République, stand d'échanges autour des bonnes pratiques au jardin. De 14 h à 16 h, au Jardin des Confluences, atelier *Cage à feuilles mortes* et visite du jardin.

Mercredi 14 octobre à Valence-du-Poitou et Saint-Pierre-d'Exideuil, vente de composteurs à la déchèterie de Valence-en-Poitou et atelier *Cage à feuilles mortes* à Saint-Pierre-d'Exideuil.

Samedi 17 octobre à Civray, Pleumartin et Angles-sur-L'Anglin, broyage de végétaux, vente de composteurs et ateliers lombricompostage, notamment à l'agence de Civray et à la salle de la Rotonde à Angles-sur-l'Anglin.

Animations gratuites sur inscription : www.simer86.fr / application mon tri. Vente des composteurs bois de 600 litres à 20 euros l'unité sur réservation également.

Pour l'année 2025, 6.405 tonnes de végétaux ont été collectées dans les déchèteries gérées par le Simer.

Claude FUZEAU (clp)

Loisirs sportifs Les 4 et 5 septembre, la place de la Victoire a vécu au rythme de la deuxième édition des Journées montmorillonnaises de pétanque.

La Victoire au rythme des boules



Deux journées sous des températures agréables au rythme de *« je tire ou je pointe ? ».* *Claude FUZEAU (clp)*

MONTMORILLON

La deuxième édition des Journées montmorillonnaises de pétanque organisée par le club Montmorillon Pétanque s'est déroulée place de la Victoire le vendredi 4 et samedi 5 septembre sous des températures agréables loin de celles des différentes canicules qui ont sévi dans le pays.

Ils étaient exactement 510 joueurs, hommes et femmes, inscrits dans différents concours sur les deux journées. Le vendredi, 102 équipes vétérans en triplette envahissaient le grand ring installé par les bénévoles sur la place, sous le regard d'un public de connaisseurs. Le lendemain, samedi 5 septembre, place à 78 équipes seniors en doublette et avec cette année l'organisation d'une troisième épreuve où 22 équipes en doublette seniors féminines se sont affrontées.

Un large public sur cette place où il régnait une ambiance de fête avec en plus une odeur de grillade qui flottait et venait titiller les narines. Les équipes sont venues des clubs de la Vienne, des clubs voisins mais aussi d'Orléans pour les plus lointaines. *« Nous sommes très satisfaits de la réussite du concours »,* confiait le président Pascal Van Haluwyn. Une réussite qui n'était pas jouée d'avance suite à de grosses divergences au sein du club avec pour conséquence l'arrêt du Grand Prix de la Cité qui rassemblait 1.200 compétiteurs sur trois jours. L'orage passé, les « survivants » au tsunami ont remonté les manches pour de nouveau briller sur la planète pétanque en organisant les Journées montmorillonnaises avec un peu plus de 500 joueurs pour la deuxième édition.

Claude FUZEAU (clp)

Politique Dans un communiqué, la ville de Montmorillon condamne les dégradations à caractère politique relevées à plusieurs endroits de la cité.

Dégradations à caractère politique



L'un des tags à caractère politique, découvert notamment sur les murs de la sous-préfecture, rue de la Marne, sur des murs fraîchement repeints. *Claude FUZEAU (clp)*

MONTMORILLON

Le maire de Montmorillon, Jean-Luc Souchaud, a réagi fermement aux tags à caractère politique découvert dans la ville lundi 7 septembre 2026, notamment sur les parties en pierre du pont surplombant la voie ferrée, route de Lussac-les-Châteaux, sur le mur de la sous-préfecture, rue de la Marne, ainsi que sur un poste électrique.

Ces inscriptions faisant référence à une personnalité, Juan Branco [1], candidat d'extrême gauche à la présidentielle de 2027. Pour le maire, ces inscriptions constituent des dégradations inacceptables de l'espace public, des équipements et des bâtiments institutionnels.

« La municipalité de Montmorillon condamne avec la plus grande fermeté ces méthodes d'agitation politique et ces actes commis par des militants radicaux qui confondent expression politique, provocation et dégradation du bien commun », s'insurge le maire. *« Ces actes ont par ailleurs un coût, ce sont les collectivités, les gestionnaires concernés donc, directement ou indirectement, les contribuables qui doivent financer les opérations de nettoyage et remise en état. Le débat politique doit pouvoir s'exprimer librement, mais toujours dans le respect des biens publics, des institutions et du cadre de vie de chacun. Toute nouvelle dégradation de cette nature sera condamnée avec fermeté. ».*

Claude FUZEAU (clp)

[1] Juan Branco, 37 ans, avocat notamment de Jean-Luc Mélenchon et des Gilets jaunes, essayiste, militant politique d'extrême gauche.

Brocante Sous des températures agréables, la brocante organisée par l'Association montmorillonnaise d'animations a connu de nouveau le succès.

Quarante-sept ans de succès



Les chineurs n'avaient que le choix parmi les 130 exposants pour faire la bonne affaire. (Archives). *Claude FUZEAU (clp)*

MONTMORILLON

Quarante-septième du nom, la brocante de Montmorillon, rendez-vous incontournable des chineurs, a une nouvelle fois rencontré le succès le samedi 22 août 2026. Organisée depuis 47 ans, le samedi d'après le 15 août, (elle n'a pu avoir lieu en 2020 et 2021 pour cause de crise sanitaire), par l'Association montmorillonnaise d'animations (AMA), dirigée de main de maître par son président Jean Bouigeon, toujours fidèle au poste et son équipe de bénévoles, la manifestation n'a pas pris une ride et elle affiche complet depuis plusieurs années.

Samedi 22 août de 6 h à 19 h, plus de 130 exposants étaient présents, place de la Victoire, place Saint-Martial et rue de la clôture avec des températures agréables (22-23 degrés), loin des plus de 40 °C des jours précédents.

Les chineurs, pour certains, n'avaient pas hésité à se lever au chant du coq pour tenter de trouver leur bonheur parmi les bibelots, cartes postales, meubles, vêtements, livres et autres objets d'art ou d'artisanat.

Ce rendez-vous incontournable de la fin de l'été se déroulait conjointement avec la braderie sur deux jours (samedi et dimanche) avant la crise sanitaire. Mais faute de combattants, la braderie a disparu des écrans et la brocante est revenue à la seule journée du samedi. *« C'est une organisation très lourde et comme dans de nombreuses associations, les bénévoles ne se bousculent pas au portillon. Mais une fois encore, nous ne cachons pas notre satisfaction car nous avons pérennisé cet événement. Cette année tous les éléments étaient alignés pour le succès, car l'an passé la manifestation s'était déroulée sous la pluie »,* explique le président.

Claude FUZEAU (clp)

Musique « ÉquipÂge », le premier concert symphonique de la saison 2026-2027 de l'OCNA, aura lieu le mardi 6 octobre 2026 à 20 h au TAP Poitiers.

Plus de 80 musiciens réunis



Un beau rendez-vous de rentrée pour le public pictave. *L. Kasparian*

POITIERS

Mardi 6 octobre 2026 à 20 h au TAP Poitiers, sera donné *ÉquipÂge*, le premier concert symphonique de la saison 2026-2027 de l'Orchestre de Chambre Nouvelle-Aquitaine (OCNA).

Ce concert monumental, réunissant plus de 80 musiciens autour de la 5e symphonie de Mahler, est le fruit d'une collaboration entre l'Orchestre de Chambre Nouvelle-Aquitaine (OCNA) et RésoNAnces, pôle supérieur musique et danse Nouvelle-Aquitaine.

« *Grâce à l'Académie musicale ÉquipÂge, une quarantaine de jeunes musiciens en formation supérieure bénéficient d'une expérience professionnelle unique* » avance l'OCNA : « *Une immersion professionnelle au cœur de l'orchestre. Un accompagnement personnalisé par les musiciens aguerris de l'OCNA lors de sessions de répétition, ainsi que l'expérience formatrice de se produire sur une scène nationale* ». Un projet où transmission, exigence et créativité se rencontrent pour inspirer les artistes de demain.

Raphaël Merlin inaugurera sa première saison à la tête de la direction artistique de l'Orchestre de Chambre Nouvelle- Aquitaine avec l'Académie ÉquipÂge.

Le programme met à l'honneur la *Symphonie n° 5 en do dièse mineur* de Mahler, œuvre lyrique titanesque créée à l'aube du XXe siècle, bien connue des cinéphiles pour l'utilisation de son *Adagietto* dans le film de Visconti, *Mort à Venise*.

Le projet se construit autour de la rencontre et de la transmission entre générations de musiciens. Les étudiants vont ainsi bénéficier de l'accompagnement des musiciens de l'OCNA et partager avec eux l'exigence d'une œuvre majeure du répertoire symphonique.

Olivier JAUNAY

Billetterie en ligne sur : https://www.tap-poitiers.com/achetez-en-ligne/

Agenda interreligieux

Du 18 au 25 septembre

Église catholique romaine

Tous les mercredis, vendredis et samedis - 15 h 30 à 17 h 30. Poitiers, église Saint-Porchaire. Confessions individuelles toute l'année.

Tous les samedis - 9 h 30. Abbaye Saint-Martin de Ligugé. Lectio sur l'Évangile du lendemain avec Frère Antoine-Frédéric.

Jusqu'au 2 octobre - du lundi au vendredi de 8 h 45 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 30 (fermé les jours fériés). Poitiers, Maison Saint-Hilaire. *Sur les pas de Jeanne d'Arc à Poitiers*, exposition d'aquarelles de Jean Chen reconstituant les paysages urbains médiévaux, notamment ceux de Poitiers où Jeanne d'Arc passa. Entrée gratuite. Tél. 05.49.60.63.00 ou contact.msh@poitiers-catholique.fr.

20 septembre - 10 h 30. La Chapelle-Saint-Laurent, sanctuaire de Pitié. Pèlerinage avec les équipes Notre Dame et accueil du Recteur père Armelle de Sagazan. Au programme : Eucharistie - repas - 15 h prière mariale et chapelet.

20 septembre - 11 h. Bressuire, église Notre-Dame. Messe d'action de grâce pour les 25 ans de sacerdoce de Claude Moussolo.

23 septembre - 18 h à 19 h 30. Poitiers, Maison Saint-Hilaire. *Quand tout va trop vite, comment s'en sortir ?* Trois ateliers animés par Ariane van der Hoog, pasteure de l'Eglise Protestante Unie de France à Poitiers. Autres dates : 7 octobre et 4 novembre. Entrée libre sur inscription : 05.49.60.63.00 - contact.msh@poitiers-catholique.fr.

27 septembre - 10 h 30. La Chapelle-Saint-Laurent, sanctuaire de Pitié. Clôture des pèlerinages : Eucharistie en communion avec le pape à Lourdes.



L'extrait de l'affiche Sur les pas de Jeanne d'Arc à Poitiers, avec les dessins de Jean Chen, une exposition visible à la Maison Saint-Hilaire à Potiiers *Jean Chen*

Église orthodoxe

19 septembre - Saints Trophime, Sabbatios et Dorymède, martyrs (276). 18 h, Vigiles.

20 septembre - 16e après la Pentecôte, Dimanche après la Croix. Saint Eustache et ses compagnons, martyrs à Rome (118). 10 h 30, Divine liturgie.

À la Paroisse orthodoxe La Trinité - Saint-Hilaire-de-Poitiers de Tradition russe en Europe occidentale, 77 avenue de la Libération à Poitiers.

20 septembre - 10 h 30 à 14 h. 17e dimanche après la Pentecôte - Les deux commandements. Sainte Suzanne, vierge, diaconesse, martyre en Palestine (mort en 362). 10 h 30, Laudes et Divine Liturgie (Père Dominique).

À la Paroisse Saint-Savin-et-Saint-Cyprien de l'Église Catholique Orthodoxe de France, 16, rue Émile-Faguet à Poitiers.

Cinéma

Les films dans les salles

Châtellerault, Les 400 Coups. Le 18 - 17 h 30. Le 19 - 15 h. Le 20 - 20 h 30. Le 21 - 20 h 45. Le 22 - 17 h 45. Comédie dramatique, *La vie d'une femme* de Charline Bourgeois-Tacquet. Le 22 - 14 h. Drame, *Soudain* de Ryūsuke Hamaguchi. Le 19 - 17 h 30 et 20 h 30. Le 20 - 15 h et 17 h 30. Le 21 - 14 h. Les 22 et 28 - 20 h 30. Les 23, 27 et 29 - 15 h. Le 25 - 17 h 30. Le 26 - 18 h. Drame, *Histoires de la nuit* de Léa Mysius. Le 19 - 15 h. Le 20 - 20 h 30. Le 21 - 20 h 45. Le 22 - 17 h 45. Le 21 - 17 h 30. Comédie dramatique, *Floride* de Philippe Le Guay (séance accompagnée d'une animation). Les 23, 27 et 29 - 20 h 30. Le 24 - 10 h. Le 25 - 15 h 45. Le 26 - 16 h 15. Le 28 - 18 h. Drame romantique, *Les Roches rouges* de Bruno Dumont. Le 25 - 13 h 45. Le 26 - 20 h 30. Le 28 - 15 h. Le 29 - 18 h. Drame historique, *Rose* de Markus Schleinzer. Le 25 - 20 h. Documentaire, *Alice au pays des colons* d'Yanis Mhamdi (+ animation). Le 24 - 14 h. Drame romantique, *Maris et femmes (Wifes)* de Woody Allen. Le 23 - 18 h. Comédie, *Quand la mer monte* d'Yolande Moreau et Gilles Porte. Le 27 - 17 h 30. Drame, *Le nom de la rose* de Jean-Jacques Annaud (+ animation). Le 23 - 10 h. Le 26 - 15 h. Le 27 - 14 h. *Un amour d'épouvantail* de Samantha Cutler et Jeroen Jaspaert.

Loft. Le 24 - 20 h 30. Spectacle, *Artus - Le Show XXL au cinéma*. Le 25 - 20 h 15. Comédie, *La cité de la peur* d'Alain Berbérian.

Chauvigny, Le Rex. Le 18 - 20 h 30. Le 20 - 20 h (VOST). Thriller, *« The dog stars »* de Ridley Scott. Le 19 - 20 h 30. Le 20 - 20 h. *Une aube nouvelle* de Yoshitoshi Shinomiya, en VOST. Le 18 - 20 h 30. Le 20 - 16 h. Le 21 - 20 h. Drame, *Soudain* de Ryūsuke Hamaguchi. Le 19 - 20 h 30. Le 20 - 16 h. Le 21 - 15 h et 20 h. Comédie, *De la Comédie-Française* de Martin Darondeau, Bertrand Usclat. Le 20 - 10 h 30. *Billy le hamster cowboy* d'Antoine Rota, Caz Murrell. Le 24 - 20 h. Comédie romantique, *Les matins merveilleux* d'Avril Besson. Le 24 - 20 h. Comédie romantique, *La Vénus électrique* de Pierre Salvadori.

La Roche-Posay, Le Kerlouët. Le 23 - 14 h. Le 26 - 16 h. Le 27 - 15 h. *Marius et le Royaume des mers* d'Endre Skandfer. Les 19 septembre et 3 octobre - 16 h. Le 30 - 14 h. Le 4 octobre - 15 h. *Tad l'explorateur et la lampe magique* d'Enrique Gato. Le 20 - 17 h 30. Comédie romantique, *Juste pour une nuit* de Will Gluck. Le 19 - 19 h (VOST). Le 20 - 15 h. Thriller, *« The dog stars »* de Ridley Scott. Le 23 - 15 h 45. Le 27 - 17 h. Drame, *Soudain* de Ryūsuke Hamaguchi. Le 23 - 19 h 20. Le 26 - 19 h. La Bataille de Gaulle - Partie 2 : J'écris ton nom d'Antonin Baudry.

La Trimouille, L'Étoile. Le 20 - 17 h. Comédie, *Tombé du ciel* de Mohamed Hamidi. Le 21 - 20 h 30. Comédie romantique, *Juste pour une nuit* de Will Gluck, en VOST. Le 25 - 20 h 30. Le 26 - 18 h. Thriller, *Une affaire turque* de Hüseyin Aydin Gürsoy.

Lencloître, L'Étoile. Le 19 - 11 h. *Chien bleu et autres belles histoires de l'école des loisirs* de Dominique Pochat, Jean-Christophe Ribot, Benoît Laborde. Le 19 - 15 h. *Tad l'explorateur et la lampe magique* d'Enrique Gato. Le 20 - 15 h. Comédie, *La nirvana* d'Hakim Bougheraba. Les 18, 19 et 21 - 21 h. Action, *Mutiny* de Jean-François Richet. Le 20 - 17 h. Le 22 - 21 h. Drame, *Soudain* de Ryūsuke Hamaguchi. Les 23 et 26 - 11 h. *Un amour d'épouvantail* de Samantha Cutler, Jeroen Jaspaert. Les 23 et 26 - 15 h. *La fille dans les nuages* de Philippe Riche. Les 23, 26 et 28 - 21 h. Le 27 - 17 h. Drame historique, *Les héros du Louvre* d'Élie Chouraqui. Le 24 - 20 h 30. Comédie, *Artus - Le Show XXL au cinéma* d'Artus, Julien Faustino. Les 25 et 29 - 21 h. Thriller, *L'inconnue* d'Arthur Harari.

Loudun, Le Cornay. Le 19 - 15 h. *Vaiana, la légende du bout du monde* de Thomas Kail. Le 18 - 20 h 30. Le 20 - 15 h. Fantastique, *Spider-Man : Brand New Day* de Destin Daniel Cretton. Les 18 et 22 - 15 h. Comédie, *Tombé du ciel* de Mohamed Hamidi. Les 23 et 26 - 20 h 30. Le 25 - 15 h. Le 29 - 18 h. Drame, *« Oklahoma Honey »* d'Andrew Patterson (I). Le 24 - 15 h. Le 25 - 20 h. Le 27 - 17 h. Fantastique, *L'Odyssée* de Christopher Nolan. Le 24 - 20 h 30. Comédie dramatique, *« The last viking »* d'Anders Thomas Jensen, en VOST.



KMBO

Montmorillon, Le Majestic. Le 19 - 17 h 30. *Lydia et le vaisseau des tempêtes* de Nancy Florence Savard, Philippe Arseneau Bussieres, Émilie Rosas. Le 20 - 20 h 30. Action, *Mutiny* de Jean-François Richet. Le 20 - 15 h. Le 22 - 20 h 30. Comédie, *La Nirvana* d'Hakim Bougheraba. Le 17 - 18 h 30. Documentaire, *À vous de jouer* d'Yves Jeuland. Le 18 - 16 h 30. Le 22 - 17 h 30. Historique, *La Bataille de Gaulle - partie 1 : L'Âge de Fer* d'Antonin Baudry. Le 18 - 20 h. Le 21 - 15 h. Historique, *La Bataille de Gaulle - Partie 2 : J'écris ton nom* d'Antonin Baudry. Les 19 et 21 - 20 h 30. Le 20 - 17 h 30 (VO). Drame, *« Oklahoma Honey »* d'Andrew Patterson (I). Le 23 - 15 h. Le 25 - 20 h 30. Le 26 - 17 h 30. Le 29 - 18 h. Drame, *La frappe* de Julien Gaspar-Liveri. Le 23 - 17 h 30. Le 26 - 20 h 30. Le 28 - 15 h. Drame, *Trois adieux* d'Isabel Coixet, en VO. Le 24 - 16 h 30. Le 28 - 18 h. Le 29 - 20 h 30. Drame, *« The good sister »* de Sarah Miro Fischer, en VO. Le 24 - 18 h 30. Comédie, *Ni vue, ni connue* de Marc Fitoussi. Le 25 - 18 h. Le 28 - 20 h 30. Drame, *La dernière patiente* de Rémi Bassaier.

Neuville-de-Poitou, Le Majestic. Le 19 - 20 h 30. Fantastique, *L'Odyssée* par Christopher Nolan. Le 20 - 15 h. Le 21 - 20 h 30. Comédie, *De la Comédie-Française* de Martin Darondeau, Bertrand Usclat. Les 24 et 26 - 20 h 30. Drame, *Soudain* de Ryūsuke Hamaguchi.

Culture Le vendredi 4 septembre a eu lieu le vernissage de l'exposition La Voix de nos Campagnes présidée par Xavier Poinson, adjoint à la culture de la commune de Loudun. Elle sera visible plusieurs semaines.

Les cloches de l'église, la Voix de nos Campagnes

LOUDUN

Une très belle exposition est visible actuellement à la collégiale Sainte-Croix, intitulée *La Voix de nos Campagnes*.
Perchées entre ciel et terre, portant les messages divins ou profanes, rythmant la vie quotidienne, les cloches de nos églises se font de plus en plus discrètes au fil du temps, jusqu'à devenir muettes. Pourtant du haut des clochers, l'écho lancinant de ces belles oubliées résonne toujours dans la mémoire collective.
Pendant cinq ans, Vincent Aguillon, chargé du patrimoine à la communauté de communes du Pays Loudunais, a fait l'inventaire et a établi la fiche d'identité de 180 cloches, réparties sur 70 clochers sur 45 communes. 36 fondeurs différents sont identifiés et 60 % sont issues de la fonderie Bollée. 95 % des cloches ont des noms féminisés. Le prénom le plus courant est Marie. La plus grosse cloche d'un diamètre de 1,20 m pèse une tonne, et est à l'église Saint-Pierre de Loudun. Six cloches civiles ont été inventoriées. 22 cloches datent de l'ancien régime. La plus ancienne, Martin, date de 1491 à Roiffé. La plus récente, de 2018; Cécile; est à Aulnay. Trois cloches dites commémoratives célèbrent un évènement : les morts à la Guerre 14-18 à Curçay-sur-Dive, les prisonniers et les travailleurs du STO à Saint-Jean-de-Sauves, le jumelage France-Allemagne à la Grimaudière.
La robe de la cloche porte les noms de son baptême, de ses parrains, marraines, de ses financeurs et bienfaiteurs, de son fondeur. Le texte est parfois conséquent et permet de décoder les conditions de la décision qui ont décidé de sa naissance. Parfois, le message politique est sous-jacent. Les cloches ne sont pas baptisées mais bénites selon un rite clérical. Elles sont même habillées d'une robe de baptême. Elles ont rythmé la vie de nos aïeux : angélus trois fois par jour, baptême, mariage, obsèques, glas, tocsin. En 2026, seuls quatre clochers ne sont pas électrifiés. Sonneur de cloche requiert tout un savoir et tout un art. Un sonneur virtuose, avec sa cloche, annonçait un décès. Et l'on pouvait savoir si le défunt était un homme, une femme, son âge.
Selon les historiens, la cloche serait née en Chine et se serait développée en occident en Italie à Campanie, d'où le nom historique de campane. Les premiers fondeurs sont des saintiers, d'où le tocsin : toquer le saint pour avertir d'une catastrophe.
Quel avenir pour les cloches ? Elles font désormais partie de notre patrimoine et sont parfois classées au titre des monuments historiques.
Elles sont parfois cloches de la discorde. À Gasville-Oisème près de Chartres, des néoruraux dans leur résidence secondaire, n'ont pas supporté le son des cloches de l'église. Il s'est ensuivi une procédure judiciaire de 10 ans mais aujourd'hui Juliette-Octavie, Félicité et Marie, les trois sœurs; peuvent à nouveau chanter leur douce mélodie et tinter !
L'exposition est visible jusqu'au dimanche 4 octobre. À ne pas manquer la visite commentée de Vincent Aguillon le samedi 26 septembre à 10 h.

Pierre LAGARDE (clp)



Une des cloches de l'exposition. *Pierre LAGARDE (clp)*



De gauche à droite, Vincent Aguillon, Joël Dazas, maire, Xavier Poisson, adjoint à la culture. *Pierre LAGARDE (clp)*

Coup de crayon



Courrier français
HEBDOMADAIRE CHRÉTIEN DE LA VIENNE ET DES DEUX-SÈVRES

Téléport 1 - Bât Arobase 2, avenue du Futuroscope,
86360 CHASSENEUIL-DU-POITOU

Société nouvelle Courrier français : SASU 99 ans - Cap. 100.000 €. 6 rue Pierre et Marie CURIE, 33520 BRUGES - **Président :** Vincent David - **As. :** PMSO - RCS BORDEAUX 472 200 724.

RÉDACTION · redaction86@courrier-francais.fr - 05 49 55 07 42
Directeur de la publication : Vincent David - **Rédacteur en chef :** Marc-Paul Lemay - **Rédacteur en chef adjoint :** Jean-Christophe Giret - **Rédacteur départemental :** Olivier Jaunay.

ANNONCES LÉGALES · annonces.legales@alcregie.com - 05 56 44 72 24
ABONNEMENT - DIFFUSION · abonnementdiffusion@courrier-francais.fr - 05 24 07 39 63
Intégral 1 an (papier + internet) : 70 € / **Numérique 1 an :** 48 €. (prix T.T.C. au taux de 2,10 %)

IMPRIMERIE
Digitaprint : 1 rue Pierre Charpy, 59440 AVESNES/HELPE.
CPPAP : 1127 C 92914 - **ISSN :** 2101-9908 - Dépôt légal à parution.

Par arrêté préfectoral, notre journal est habilité à publier les annonces judiciaires et légales.
Journaux imprimés sur du papier production France/Norvège. 60% de fibres recyclées. Certification papier produit à partir de fibres IFCGD. Ptot : 0.022.

votre journal BAC DE TRI

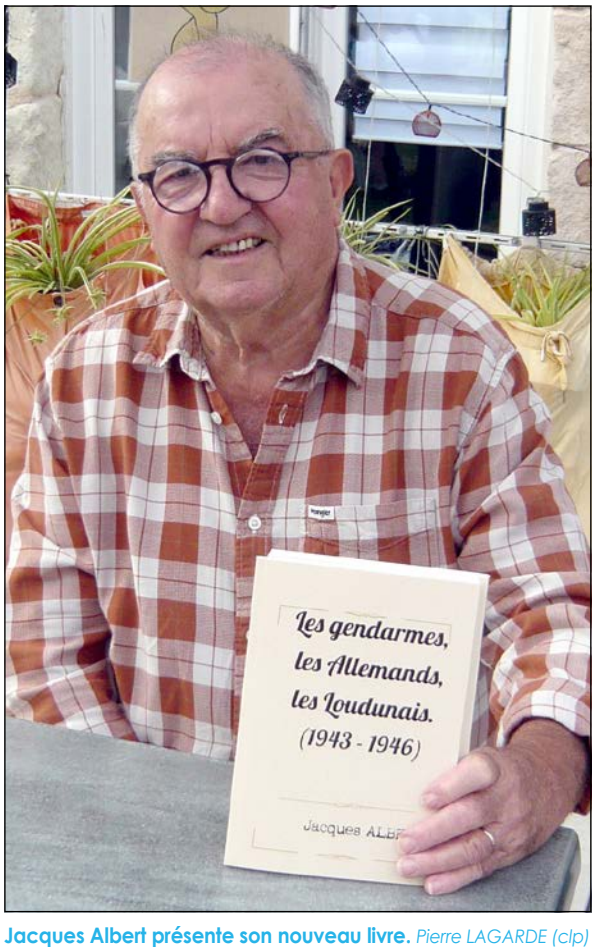
Littérature Jacques Albert, enfant de la forêt de Scévolles, vient de livrer un quatrième ouvrage où il livre l'histoire du Loudunais à partir des procès-verbaux de la gendarmerie de 1943 à 1946.

Comment vivaient les habitants à la libération ?

LOUDUNAIS

Jacques Albert, enfant de la forêt de Scévolles, dans le nord Vienne, s'est dès son plus jeune âge interrogé sur la réalité de la guerre 39-45 et plus particulièrement sur le maquis de Scévolles. Ces évènements ont laissé des traces enfouies dans les cœurs. Mais il a interrogé des dizaines de témoins qui se sont confiés et a consulté archives départementales et militaires. Il partage le fruit de son travail et de ses recherches sous forme de causerie et d'ouvrages. Les causeries de Jacques Albert sont atypiques, ont fait la renommée de son auteur et attirent toujours un public nombreux.
Il vient de signer un quatrième ouvrage intitulé *Les gendarmes, les Allemands, les Loudunais, 1943-1946* où il livre l'histoire du Loudunais à partir des procès-verbaux de la gendarmerie de 1943 à 1946. Il raconte la vie des habitants à la Libération. Les différentes facettes de l'époque, où se succèdent l'autorité du joug allemand, celle des maquisards et le retour de la République, sont dépeintes avec réalisme.
À partir des archives de la gendarmerie, consultables à Châtellerault pour la France entière, il a ciblé ses recherches sur les brigades de Loudun, Les Trois-Moutiers et Mirebeau. Les comptes rendus, tapés à la machine à écrire, portent sur le marché noir, les bals clandestins, le braconnage, le vol de vélos ou de volailles, l'ivresse sur la voie publique, les collabos, les prisonniers qui reviennent avec femmes et enfants, les règlements de comptes, les évadés de la colonie pénitentiaire de Saint-Hilaire, les conflits maquisards – force de l'ordre, un meurtre. Aucune mention n'a été retrouvée sur les femmes tondues, même si selon les sources, Loudun en aurait compté 19.
Jacques Albert est allé récemment à la rencontre de ses lecteurs au Café Partagé, rue du Collège à Loudun, pour présenter son livre. Ce lieu a pour objectif de proposer un espace convivial de rencontre, de découvertes, de partage des savoirs-faire locaux. Il accueille des ateliers de travaux manuels ou d'écriture, rencontres et réunions d'associations, café citoyen, etc.

Pierre LAGARDE (clp)



Jacques Albert présente son nouveau livre. *Pierre LAGARDE (clp)*

Patrimoine religieux

L'église Saint-Pierre de Pugny



Une église qui invite à prier. *Daniel BIRON*



L'église Saint-Pierre de Pugny. *Daniel BIRON*

MONCOUTANT-SUR-SÈVRE

Église prieurale puis paroissiale

Le nom latin de Pugny, Pugniacum, évoque un habitat dès l'Antiquité ou le haut Moyen-Âge. À la fin du XIe siècle (vers 1088, non en 1038) Gautier Fort et Tetmar, fils de Garnier, donnent à l'abbaye de Nouaillé l'église de Pugny qui se trouvait en leurs mains, comme beaucoup d'autres biens d'Église longtemps accaparés par des laïcs. L'un d'eux donne aussi une terre *« pour construire un bourg »*.

Ainsi depuis cette date jusqu'au XVIIIe siècle l'église sera celle d'un prieuré bénédictin, et une annexe de la paroisse du Breuil-Bernard. Un décret épiscopal du 28 août 1776 érigera une paroisse à Pugny.

Le prieuré est supprimé à la Révolution. Le curé, l'abbé Guillon, passera à la *« Petite Église »* qui refuse le Concordat de 1802. De 1804 à 1846 il n'y aura pas de prêtre. Mais une ordonnance royale du 28 octobre 1842 a érigé l'église en succursale. De 1846 à 1888, l'abbé Texier en sera le curé.

Destructions et restaurations

L'église ancienne a été reprise au XVe siècle au niveau du chœur et du clocher. Les armoiries des Appelvoisins et des Sainte-Maure à la clé de voûte du chœur datent ces travaux puisque la seigneurie de Pugny est aux Appelvoisins jusqu'en 1480 et passe alors, par mariage, aux Sainte-Maure.

L'église a été dévastée à deux reprises au cours des guerres de Religion. Elle le sera à nouveau en 1794. À l'arrivée de l'abbé Texier en 1846 l'état est déplorable : pas de sacristie, ni de petit autel ni de bancs, pas même de voûte en grande partie.

Des travaux importants ont lieu au cours du troisième quart du XIXe siècle, en particulier dans la nef : exhaussement des murs, oculus dans le mur ouest, voûte néogothique en briques. La voûte du bras droit du transept est également refaite.

Après la Première Guerre mondiale l'église fut entièrement restaurée, les voûtes refaites.

L'église actuelle, construite en granit, reprend sans doute le plan ancien en croix latine. Le chœur et le clocher – accolé au bras gauche du transept et au mur nord de la nef – sont marqués par la réfection du XVe siècle, la nef a un caractère beaucoup plus récent. Le chevet est plat. L'entrée se fait par le côté sud : une porte dans le mur ouest du bras droit du transept et une porte surmontée d'une croix en pierre dans le mur de la nef. Des bâtiments sont accolés à l'église du côté nord, et correspondent sans doute à l'emplacement du prieuré. Les dimensions sont modestes, 18,50 m de long sur 7,20 de large en œuvre.

Autels

Le maître-autel, œuvre de Vincent Berdeguer, sculpteur à Parthenay, en pierre avec décor de marbre, daté de 1889, a été détruit, à l'exception de son devant, représentant la Cène, qui a été fixé au mur est du chevet, dans les boiseries qui font le tour du chœur. Dans la Cène (du même modèle qu'à La Forêt-sur-Sèvre) on remarquera, à la droite du Christ, l'apôtre Jean, figuré en jeune homme, et près de lui Judas qui tient une bourse dans sa main droite, et de son coude renverse un pichet.

La consécration d'un maître-autel par Mgr de Durfort, évêque de Poitiers, est signalée le 2 juin 1927.

Après le concile de Vatican II (1962-1965) le prêtre célébrera la messe face aux fidèles. Pour ce faire un nouvel autel (bloc de granit gris taillé au pic, de 1,10 m sur 0,90, offert par un paroissien) a été installé à l'entrée du chœur. Il a été consacré par Mgr Rozier le 4 juillet 1976.

Il n'y a d'autre autel que dans le bras gauche du transept. De façon générale il y a, dans les transepts ou en fin de nef, un autel de la Vierge à gauche, un autel de Joseph à droite. Peut-être l'autel de Joseph (sur le devant la Sainte Famille) a-t-il été transporté dans le bras gauche du transept lorsqu'un monument aux morts a été placé dans le bras droit. On sait qu'il y a eu un autel de la Vierge, œuvre des sculpteurs V. et J. Berdeguer.

Vitraux

Dans le triplet de la grande baie gothique du chevet le saint patron de l'église, Pierre (avec ses clefs), est entouré de Jean (avec son symbole l'aigle) et de Paul (avec l'épée de son martyre). En dessous on a de gauche à droite, Jean à Patmos, Pierre crucifié la tête en bas, Paul écrivant. Tout en haut, Dieu le Père, et deux anges, Gabriel sans doute, et Michel qui tient la balance du pèsement des âmes.

Le vitrail est signé : Bertin et Najean, Nancy, 1873.

Jésus dit à Pierre : *« Je te donnerai les clés du Royaume des Cieux ; tout ce que tu lieras sur terre sera lié dans les cieux, et tout ce que tu auras délié sur la terre sera délié dans les cieux. »* (Matthieu 16, 19)

Dans le bras gauche du transept le vitrail dédié à la Vierge à l'Enfant a été *« donné par Mr René Palluau »*. Le vitrail du bras droit du transept représente une sainte bergère, Geneviève ?

Dans la nef il n'y a de vitraux que dans la travée orientale : au nord l'Apparition de Jésus à Marguerite-Marie Alacoque (1673 et 1675) pour lui demander de développer la dévotion de l'amour de Jésus pour les hommes (le Sacré-Cœur). Le vitrail est signé : Angers. G. Merklen 1921 ; au sud l'Apparition de la Vierge à Bernadette à Lourdes (1858).

Dans la rosace du mur ouest, une croix rouge entourée de jaune, rouge et bleu.

Statues

À l'entrée du chœur à droite, une statue de la Vierge. Sur l'autel du bras gauche du transept une statuette monochrome de Joseph avec l'Enfant sur son bras gauche. Au mur nord du transept une Vierge couronnée, avec dans le nimbe *« Sapientia, Misericordia, Potentia »* (Sagesse, Miséricorde, Puissance). Au mur sud du transept, un Sacré-Cœur.

À l'entrée du transept, à gauche Notre-Dame de Lourdes, à droite Jeanne d'Arc. Dans la nef, à gauche Thérèse de l'Enfant Jésus, à droite Radegonde et Bernadette. Ce sont les statues les plus répandues dans les églises du Poitou. Sous la rosace du mur ouest, un crucifix.

Autre mobilier

Le fond du chœur est revêtu de boiserie, avec deux stalles aux miséricordes sculptées. Dans le bras sud du transept, deux œuvres de V. et J. Berdeguer : un monument aux morts de la guerre 1914-1918 surmonté d'une croix ; les fonts baptismaux à cuve octogonale.

Depuis l'Antiquité, l'octogone est souvent la forme des cuves baptismales : le 8 est en effet le chiffre du renouveau. La Création a demandé six jours, suivis du sabbat ; le Christ, le lendemain d'un jour de sabbat, transfigure la Création par sa Résurrection.

Le chemin de croix en plâtre polychrome a été installé après cette même guerre.

À la jonction du bras gauche du transept et du chœur un grand tableau représente une Crucifixion. Au mur nord du transept un tableau plus récent représente la Sainte Famille.

Deux tableaux contemporains : à l'entrée du chœur, à droite, la Croix entourée d'un cep de vigne, avec un livre, un calice surmonté d'une hostie ; au mur nord du fond de la nef, la Croix avec une grappe, un pain, le calice et une hostie marquée d'un chrisme (X P entrelacés), les deux premières lettres grecques du mot Christ.

Dans la travée orientale de la nef, au nord, un confessionnal est curieusement agencé dans le mur, entre nef et clocher.

Une petite église très soigneusement entretenue, qui garde sa fonction multiséculaire de *« maison de Dieu »*.

PARVIS - Centre théologique de Poitiers



Saint Pierre, au centre, patron de l'église, entouré de saint Jean et Saint Paul. *Daniel BIRON*



Le devant d'un maître-autel de la fin du XIXe siècle détruit a été fixé au mur. *Daniel BIRON*

Politique Alain Rousset, président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, était en déplacement dans le Marais poitevin jeudi 3 septembre, en marge d'une journée consacrée aux zones humides. L'occasion d'aller à la rencontre des acteurs locaux sur le terrain.

Les poissons migrateurs suivis de près

MAGNÉ

Alain Rousset, président du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, a participé jeudi 3 septembre dernier au séminaire national Ramsar, avant de se rendre à la rencontre des acteurs locaux dans l'après-midi pour une journée autour des zones humides.

Le séminaire national Ramsar, qui avait cette année pour thème les multi-bénéfices de l'élevage dans les zones humides et la nécessité de les préserver, réunit les gestionnaires des zones humides d'importance internationale. Cet évènement fait suite à la labellisation du Marais Poitevin fin 2023 sur 69.034 hectares qui est devenu le 54e site français à rejoindre ce sélectif réseau.

« *L'occasion de rappeler l'engagement de la Région, dès 2022, en faveur de la mise en œuvre de projets ambitieux de restauration des fonctionnalités hydrologiques des zones humides, et ce, face à la multiplication des événements climatiques extrêmes auxquels sont confrontés les Néo-Aquitains. Engagement qui s'est notamment concrétisé par le lancement de l'appel à projets Accélérer la restauration des zones humides en Nouvelle-Aquitaine* », fait valoir la collectivité régionale.

Alain Rousset s'est notamment rendu à Magné, en sud Deux-Sèvres, où il a rencontré des éleveurs de bovins, ainsi qu'à l'ouvrage hydraulique du Marais pin, toujours à Magné, pour un temps d'échange autour de la continuité piscicole et la protection de l'anguille.

La Sèvre Niortaise est classée axe à grands migrateurs pour l'anguille européenne, les aloses, la lamproie marine et la truite de mer. Certains ouvrages de régulation constituent des obstacles aux migrations saisonnières (montaison) mais restent indispensables à la gestion de l'eau. De Niort à la baie de l'Aiguillon, la Sèvre Niortaise est organisée en paliers successifs, « biefs », équipés d'ouvrages de régulation pour la plupart très anciens (XIXe siècle). Sur le Domaine public fluvial (Sèvre Niortaise, Mignon, Autize), ces ouvrages sont doublés d'une écluse permettant le passage des bateaux.

Le site d'écluse du Marais Pin se trouve sur un méandre de la Sèvre Niortaise, au nord-ouest du bourg de Magné. Il regroupe d'ouest en est un barrage éclusé, une écluse séparée du premier par un îlot, et une maison éclusière établie sur la rive droite de l'écluse. Ce site, dont le premier aménagement date de 1854, est référencé et décrit précisément dans le patrimoine et inventaire de Nouvelle-Aquitaine.

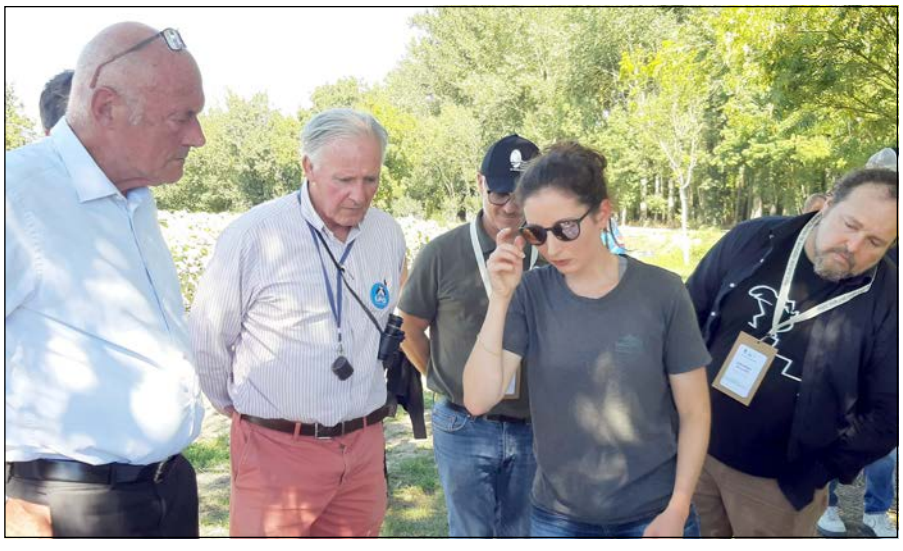
Une caméra installée dans le local scientifique du Marais Pin permet depuis 2007 l'observation des différentes espèces de poissons qui empruntent la passe à poissons. Chaque année depuis 1984, le Parc naturel régional Marais Poitevin assure la mise en place du suivi de poissons migrateurs, anguilles notamment, des différentes passes du Marais poitevin. Le constat général est une chute importante des effectifs de jeunes anguilles européennes, qui empruntent les passes pour progresser vers l'amont et coloniser le bassin. Malgré quelques légères remontées en 2012, 2018, 2019 et 2025, les quantités de jeunes anguilles migrantes des années 80 n'ont jamais été atteintes.

Depuis les années 2000, un schéma de migration par axe hydraulique sur le bassin de la Sèvre niortaise est le fruit d'une collaboration entre l'Institution Interdépartementale du Bassin de la Sèvre Niortaise (IIBSN), le PNR du Marais poitevin et les services de l'Office français de la biodiversité. Des dossiers de restauration de la continuité écologique sont en cours d'instruction Feder. Ils sont respectivement portés par l'IIBSN sur le canal du Mignon, pour les barrages de Sazay et Chaban, et par le Syndicat Mixte du Bassin de la Sèvre Niortaise pour la restauration de la continuité écologique de la Chaussée du Moulin de Bouzon à Niort, sur la Vieille Sèvre. La Région est aussi partenaire de ces acteurs dans le cadre des outils conjoints avec l'agence de l'eau Loire-Bretagne.

Olivier JAUNAY



Le site d'écluse du Marais Pin à Magné. *Olivier JAUNAY*



Des explications techniques sont délivrées à Alain Rousset, président de la Région Nouvelle-Aquitaine, à gauche. *Olivier JAUNAY*

Photographie La résidence des Rencontres de la jeune photographie internationale se déroule à Niort. Elle accueille tous les ans des photographes internationaux émergents.

Appel à candidatures



Une des dernières expositions présentées à la Villa Pérochon à l'été 2026 (image d'illustration). *Olivier JAUNAY*

NIORT

À Niort, la Villa Pérochon, Centre d'art contemporain photographique géré par l'association Pour l'Instant, organise chaque année les Rencontres de la jeune photographie internationale. Les participants sont sélectionnés sur dossiers. La prochaine promotion sera accompagnée durant tout son séjour par le duo d'artistes Simon Brodbeck et Lucie de Barbuat. Les photographes internationaux émergents sont soutenus techniquement par l'équipe de la Villa Pérochon. Un pôle technique, équipé de matériel professionnel comprenant un laboratoire argentique noir et blanc et un atelier numérique leur est réservé. « *Ainsi entourés, les photographes sont invités à créer et expérimenter. C'est une véritable carte blanche offerte, stimulée par les rencontres, les échanges et le partage d'expériences à travers les parcours très différents de chaque participant. C'est une expérience artistique unique !* » fait valoir l'équipe de la Villa Pérochon.

La prochaine résidence aura lieu du 26 mars au 12 avril 2027.

Le jury de sélection sera présidé par Simon Brodbeck et Lucie de Barbuat et composé de personnalités issues des divers courants de la photographie contemporaine (documentaire, plasticienne...). La résidence est ouverte à six photographes émergents internationaux, sans contrainte d'âge ou d'origine, et toutes esthétiques confondues. Pour des raisons de logistique, seules les candidatures individuelles sont recevables.

Date limite de candidature : le 15 novembre 2026. Les inscriptions se font désormais obligatoirement via le formulaire disponible sur le site internet https://www.cacp-villaperochon.com/.

Aucune candidature envoyée par un autre moyen ne sera retenue.

Olivier JAUNAY

Agenda culturel

Les sorties en Deux-Sèvres

Exposition

Jusqu'au 4 octobre - Moncoutant-sur-Sèvre, dans le parc du château de Genève, sur la place et dans le jardin de l'hôtel de ville, ou encore dans le jardin du presbytère. 15e édition du Festival photo. Exposition photographique gratuite Grands formats en plein air. À noter : Le 26 septembre à 15 h 30 : rencontre avec Tristan Bessière. Gratuit. Site Internet : https://www.festival-photomoncoutant.fr/

Jusqu'au 28 novembre - Niort, Le Séchoir Port-Boinot - 2e étage du Séchoir - office de tourisme de NIort-Marais poitevin. Exposition immersive sur les entreprises familiales niortaises Moinet et Fils et le groupe Rouvreau. Entrée libre. Informations : communication@moinetfils.fr ou 05.49.24.06.02.

Animation

19 septembre - après-midi. Niort, quartier de Souché, départ du centre socio-culturel de Souché. Balade contée du CSC de Souché jusqu'au cimetière naturel, sur le parcours découverte d'une exposition consacrée à l'illustrateur Abel Amiaux et son histoire. Gratuit, sur inscription au 05.49.24.50.35.

4 octobre - 15 h à 18 h. Niort, parc des Brizeaux. Fête du chien : des rencontres avec des professionnels du monde canin, des animations, des stands, un atelier pour enfants, ainsi qu'une buvette. Plus d'informations au 05.49.78.74.78.

Visites et conférences

19 et 26 septembre - 21 h 30 à 23 h 30. Niort, Port Boinot. Visite Le long de la Sèvre avec des lampions ou des torches avec Agnès Dupont Brillatz. Tarifs : 18 euros, 13 euros pour les enfants de 8 à 11 ans. Réservation : https://www.je-regarde.fr/Reservation

Tél. Agnès Dupont Brillatz au 06.77.02.88.89.

Nature

27 septembre - 9 h. Niort, quartier de Cholette. Randonnée de Cholette de 11 km. Matinée conviviale avec structure gonflable, jeux pour enfants, lots à gagner et buvette en place. Renseignements au 07.80.26.10.65.

3 octobre - départ à 9 h 30 et à 16 h. Le 4 - départ à 16 h. Souvigné, parc de stationnement : 10 chemin des Chagnasses - Fonfréroux. Balade surprise *Autour de Fonfréroux de Souvigné,* organisé par la Maison du protestantisme poitevin : histoire, saynètes, légendes au programme. Circuit en boucle de 3,5 km (2 h 30 à 3 h). Tarifs : 10 euros, réduit (8-14 ans) : 5 euros. Moins de 8 ans : gratuit. Bonne condition physique, bonnes chaussures. Sur inscription : 05.49.32.83.16.

Fête

1er au 11 octobre - Niort, Moulin du Roc. 40 ans du Moulin du Roc. Au programme : du 1er au 3 octobre - à Aiffres, *Tout va hyper bien* par le collectif Malunès, cirque. 8 octobre - *Le moulin dans le rétro*, création de Fred Billy, suivi de la cérémonie officielle puis de *Didon et Énée*, relecture contemporaine de l'opéra de Purcell par Bianca Li. 9 octobre - lecture inédite de Mathias Énard, *Le bal marionnettique* des anges au plafond et *Installation de feu* de la compagnie Carabosse autour du Moulin du Roc. Gratuit. 10 octobre - ciné P'tit déj' et ciné-goûter, grande ronde participative autour du bâtiment (gratuit), *Le banquet de la Sainte-Cécile* de Jean-Pierre Bodin et DJ set consacré aux années 80. 11 octobre - ciné-club spécial 1986 avec *Mélo*, *Mauvais sang* et *Out of Africa*. Plus de renseignements et réservations sur le site Internet : https://www.lemoulinduroc.fr/ ou 05.49.77.32.32.

Conte

24 septembre - 18 h à 19 h. Niort, médiathèque Pierre-Moinot. *Soirée contes, veillée poitevine*, à partir de 16 ans. Sur inscription au 05.49.78.70.71 ou sur mediatheques.niortagglo.fr.



https://agenda.niortagglo.fr/

Jeu

27 septembre - 14 h. Niort, quartier Saint-Florent, place Georges-Renon. 4e édition du tournoi de pétanque de Saint-Florent. Inscription gratuite des équipes à 13 h 30 sur place, début du tournoi à 14 h. Un lot pour chaque équipe participant. Buvette sur place.

Cinéma en plein air

19 septembre - 21 h 30. Vouillé, parc de la mairie. Projection du film *En fanfare*. Gratuit. Précédé d'un marché gourmand pour se restaurer à partir de 18h30.

Courrier français
HEBDOMADAIRE CHRÉTIEN DE LA VIENNE ET DES DEUX-SÈVRES

Notre hebdomadaire est habilité, par arrêté préfectoral, à publier les annonces judiciaires et légales pour l'ensemble du département de la Vienne.

Par arrêté ministériel du 19/11/2025, le tarif est fixé,depuis le 1er janvier 2026, à 0.189 €HT le caractère.

Ce tarif ne peut faire l'objet d'aucune remise ou ristourne.

TRIBUNAUX

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE POITIERS

Plan de redressement

En date du 09 septembre 2026

Reinhard (nom d'usage Reinhard (EI)) Pierre
801361 rue Marcel Coubrat, Adapgv 86 - Casier 293 - Bp, 86100 Châtellerault.
Activité : Réparation d'autres biens personnels et domestiques. RCS Poitiers 752 912 352.
Jugement en date du 9 septembre 2026 arrêtant le plan de redressement. Durée du plan : 10 ans. Commissaire à l'exécution du plan : Selarl Ekip' prise en la personne de Maître Marie-Adéline Rousselot-Gegoue 5bis Rue des Chardonnerets 86280 Saint-Benoît,.

SARL BODRY AUTOMOBILES
53 avenue d'Argenson, 86100 Châtellerault.
Activité : Entretien et réparation de véhicules automobiles légers. RCS Poitiers 498 155 522.
Jugement en date du 9 septembre 2026 arrêtant le plan de redressement. Durée du plan : 10 ans. Commissaire à l'exécution du plan : Selarl Actis, représentée par Maître Julie Perrot 67 Bd Chasseigne 86000 Poitiers,.

SAS ADHERA XAVIER
51 rue de l'Angelarde, 86100 Châtellerault.
Activité : Fonds de placement et entités financières similaires. RCS Poitiers 851 979 682.
Jugement en date du 9 septembre 2026 arrêtant le plan de redressement. Durée du plan : 10 ans. Commissaire à l'exécution du plan : Selarl Actis, représentée par Maître Julie Perrot 67 Bd Chasseigne 86000 Poitiers,.

Ouverture de liquidation judiciaire

En date du 09 septembre 2026

SAS C2TM FORMATION
23D rue de Chaumont, 86000 Poitiers.
Activité : Formation continue d'adultes. RCS Poitiers 921 026 191.
Jugement en date du 9 septembre 2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée. Liquidateur : Selarl Actis, représentée par Maître Julie Perrot 67 Bd Chasseigne 86000 Poitiers. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814 -2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

SAS Garage FOREVER
1 rue du Stade, 86380 Ouzilly.
Activité : Entretien et réparation de véhicules automobiles légers. RCS Poitiers 101 793 214.
Jugement en date du 9 septembre 2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée. Liquidateur : Selarl Mjo représentée par Maître Frédéric blanc 7 Promenade des Cours 86000 Poitiers. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814 -2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

SARL L'expert du granit
31 rue du Champlan, 86190 Quinçay.
Activité : Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment. RCS Poitiers 790 449 292.
Jugement en date du 9 septembre 2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée. Liquidateur : Selarl Actis, représentée par Maître Julie Perrot 67 Bd Chasseigne 86000 Poitiers. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814 -2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

SAS PIMP MY FLAT
8 rue Paul Painlevé, 86000 Poitiers.
Activité : Toutes prestations de services relatives à la réalisation de travaux de rénovation d'intérieur et d'aménagement. RCS Poitiers 949 678 759.
Jugement en date du 9 septembre 2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée. Liquidateur : Selarl Mjo représentée par Maître Frédéric blanc 7 Promenade des Cours 86000 Poitiers. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814 -2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

Lewis (nom d'usage Lewis Lor-Riana (EI)) Didy Lor-Riana Christelle
2 rue Denis Papin, 86000 Poitiers.
Activité : Services des traiteurs. RCS Poitiers 824 809 784.
Jugement en date du 9 septembre 2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée. Liquidateur : Selarl Actis, représentée par Maître Julie Perrot 67 Bd Chasseigne 86000 Poitiers. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814 -2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

SAS HAVANE
17 rue des Cordeliers, 86000 Poitiers.
Activité : Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé. RCS Poitiers 333 315 489.
Jugement en date du 9 septembre 2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée. Liquidateur : Selarl Ekip' prise en la personne de Maître Marie-Adéline Rousselot-Gegoue 5bis Rue des Chardonnerets 86280 Saint-Benoît. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814 -2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

SAS TH86
25 rue des Cordeliers, 86000 Poitiers.
Activité : Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé. RCS Poitiers 844 431 767.
Jugement en date du 9 septembre 2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire simplifiée. Liquidateur : Selarl Ekip' prise en la personne de Maître Marie-Adéline Rousselot-Gegoue 5bis Rue des Chardonnerets 86280 Saint-Benoît. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814 -2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

Ouverture de redressement judiciaire

En date du 09 septembre 2026

SAS DZ AUTOMOBILES
3 route de Chardonchamp, 86440 Migné-Auxances.
Activité : Entretien et réparation de véhicules automobiles légers. RCS Poitiers 879 924 983.
Jugement en date du 9 septembre 2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire. Mandataire Judiciaire : Selarl Mjo représentée par Maître Frédéric blanc 7 Promenade des Cours 86000 Poitiers,. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

DAMENE (nom d'usage DAMENE (EI)) Hadj
3/1353 rue du Fief des Hausses, 86000 Poitiers.
Activité : Travaux D'échanchéification. RCS Poitiers 847 653 383.
Jugement en date du 9 septembre 2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire en application du II de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 9 mars 2025. Mandataire Judiciaire : Selarl Actis, représentée par Maître Julie Perrot 67 Bd Chasseigne 86000 Poitiers. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

FERREIRA (nom d'usage FERREIRA (EI)) Aureliano
2 boulevard Pont Achard, 86000 Poitiers.
Activité : Commerce de journaux et papeterie. RCS Poitiers 901 703 710.
Jugement en date du 9 septembre 2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire en application du II de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 9 mars 2025. Mandataire Judiciaire : Selarl Ekip' prise en la personne de Maître Marie-Adéline Rousselot-Gegoue 5bis Rue des Chardonnerets 86280 Saint-Benoît. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814 -2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

VERNET (nom d'usage VERNET (EI)) Pierre Eric
7 rue de Ruffigny, 86240 Iteuil.
Activité : Travaux de peinture et vitrerie. RCS Poitiers 820 938 843.
Jugement en date du 9 septembre 2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire. Mandataire Judiciaire : Selarl Actis, représentée par Maître Julie Perrot 67 Bd Chasseigne 86000 Poitiers,. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814 -2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

Chane-Wen-Ching (nom d'usage Chane-Wen-Ching (EI)) Jeremy
12 rue des Lucioles, 86180 Buxerolles.
Activité : Vente à distance sur catalogue spécialisé. RCS Poitiers 533 832 895.
Jugement en date du 9 septembre 2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire en application du II de l'article L. 681-2 du code de commerce, date de cessation des paiements le 9 mars 2025. Mandataire Judiciaire : Selarl Mjo représentée par Maître Frédéric blanc 7 Promenade des Cours 86000 Poitiers. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814 -2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

SARL TANG ET CHEN
230 avenue de Paris, 86000 Poitiers.
Activité : Restauration traditionnelle. RCS Poitiers 488 179 987.
Jugement en date du 9 septembre 2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire. Mandataire Judiciaire : Selarl Mjo représentée par Maître Frédéric blanc 7 Promenade des Cours 86000 Poitiers,. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

SAS J.B.L.
9 rue de la République, 86000 Poitiers.
Activité : Activités des sociétés holding. RCS Poitiers 393 495 916.
Jugement en date du 9 septembre 2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire. Administrateur Judiciaire : Selarl de saint rapt - Bertholet représentée par Me Bruno Bertholet 121 Rue Jean Dausset Bp 41250 - 84911 Avignon Cedex 9,. Mandataire Judiciaire : Selarl Ekip' prise en la personne de Maître Marie-Adéline Rousselot-Gegoue 5bis Rue des Chardonnerets 86280 Saint-Benoît,. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814 -2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

SAS TORSADE
22 rue du Clocher, 87000 Limoges.
Activité : L'exploitation de tous fonds de commerce de prêt à porter maroquinerie chaussures et tous objets s'y rapportant. RCS Limoges 319 330 445.
Jugement en date du 9 septembre 2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire. Administrateur Judiciaire : Selarl de saint rapt - Bertholet représentée par Me Bruno Bertholet 121 Rue Jean Dausset Bp 41250 - 84911 Avignon Cedex 9,. Mandataire Judiciaire : Selarl Ekip' prise en la personne de Maître Marie-Adéline Rousselot-Gegoue 5bis Rue des Chardonnerets 86280 Saint-Benoît,. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814 -2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

SAS L112
45 rue Gambetta, 86000 Poitiers.
Activité : Commerce de détail de la chaussure. RCS Poitiers 751 839 457.
Jugement en date du 9 septembre 2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire. Administrateur Judiciaire : Selarl de saint rapt - Bertholet représentée par Me Bruno Bertholet 121 Rue Jean Dausset Bp 41250 - 84911 Avignon Cedex 9,. Mandataire Judiciaire : Selarl Ekip' prise en la personne de Maître Marie-Adéline Rousselot-Gegoue 5bis Rue des Chardonnerets 86280 Saint-Benoît,. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814 -2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

SAS L086
67 rue Royale, 45000 Orléans.
Activité : Prêt à porter masculin et féminin, chaussures de mode, parfumerie, Bagagerie et accessoires. RCS Orléans 523 133 577.
Jugement en date du 9 septembre 2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire. Administrateur Judiciaire : Selarl de saint rapt - Bertholet représentée par Me Bruno Bertholet 121 Rue Jean Dausset Bp 41250 - 84911 Avignon Cedex 9,. Mandataire Judiciaire : Selarl Ekip' prise en la personne de Maître Marie-Adéline Rousselot-Gegoue 5bis Rue des Chardonnerets 86280 Saint-Benoît,. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814 -2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

SAS Ötzi
27 rue Gambetta, 86000 Poitiers.
Activité : Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé. RCS Poitiers 840 606 412.
Jugement en date du 9 septembre 2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire. Administrateur Judiciaire : Selarl de saint rapt - Bertholet représentée par Me Bruno Bertholet 121 Rue Jean Dausset Bp 41250 - 84911 Avignon Cedex 9,. Mandataire Judiciaire : Selarl Ekip' prise en la personne de Maître Marie-Adéline Rousselot-Gegoue 5bis Rue des Chardonnerets 86280 Saint-Benoît,. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814 -2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

SAS DARMIGNY
4 rue de la Tonnellerie, 28000 Chartres.
Activité : Achat, vente, location de tous matériels et articles de sports origine : création et Exploitationdirecte. RCS Chartres 393 657 499.
Jugement en date du 9 septembre 2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire. Administrateur Judiciaire : Selarl de saint rapt - Bertholet représentée par Me Bruno Bertholet 121 Rue Jean Dausset Bp 41250 - 84911 Avignon Cedex 9,. Mandataire Judiciaire : Selarl Ekip' prise en la personne de Maître Marie-Adéline Rousselot-Gegoue 5bis Rue des Chardonnerets 86280 Saint-Benoît,. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814 -2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

SAS PENAUD
9 rue de la République, 86000 Poitiers.
Activité : Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé. RCS Poitiers 325 670 578.
Jugement en date du 9 septembre 2026 prononçant l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire. Administrateur Judiciaire : Selarl de saint rapt - Bertholet représentée par Me Bruno Bertholet 121 Rue Jean Dausset Bp 41250 - 84911 Avignon Cedex 9,. Mandataire Judiciaire : Selarl Ekip' prise en la personne de Maître Marie-Adéline Rousselot-Gegoue 5bis Rue des Chardonnerets 86280 Saint-Benoît,. Les déclarations des créances sont à adresser au mandataire judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814 -2 et L. 814-13 du code de commerce dans les deux mois à compter de la publication au Bodacc.

Clôture pour insuffisance d'actif

En date du 09 septembre 2026

SARL PRODICOIFF
5 place de la République, 86110 Mirebeau.
Activité : Coiffure. RCS Poitiers 498 247 535.
Jugement en date du 9 septembre 2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SARL TMC 86
327B avenue de Nantes, 86000 Poitiers.
Activité : Autre distribution de crédit. RCS Poitiers 534 517 263.
Jugement en date du 9 septembre 2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SAS L.FERNANDEZ
2A rue du Docteur Daniel Mesmain, 86440 Migné-Auxances.
Activité : Fabrication de matériel Médico-chirurgical et dentaire. RCS Poitiers 812 833 960.
Jugement en date du 9 septembre 2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SARL FERREIRA VIEIRA
64 route de Saint Julien l'Ars, 86800 Sèvres-Anxaumont.
Activité : Travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment. RCS Poitiers 483 933 743.
Jugement en date du 9 septembre 2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SAS THE FEAT
18 rue C Nungesser, et Francois Coli, 86100 Châtellerault.
Activité : Activités sportives, vente de produits liés à la diététique, au bien-être du corps. RCS Poitiers 948 050 299.
Jugement en date du 9 septembre 2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

TEXIER (nom d'usage TEXIER (EI)) Jean-Christophe Victor Louis
8 rue de la Demi Lune Centre Commercial Intermarché, 86000 Poitiers.
Activité : Réparation de chaussures et d'articles en cuir. RCS Poitiers 493 884 688.
Jugement en date du 9 septembre 2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SNC LE BALTO
208 Grand'Rue Châteauneuf, 86100 Châtellerault.
Activité : Bar tabac jeux presse bimbeloterie dépôt pain. RCS Poitiers 844 193 946.
Jugement en date du 9 septembre 2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SARL CANELLE
67 boulevard de Blossac, 86100 Châtellerault.
Activité : Restauration de type rapide. RCS Poitiers 888 999 034.
Jugement en date du 9 septembre 2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

SARL BOUDECHOU
4 route de la Saulaie, 86000 Poitiers.
Activité : Autres commerces de détail spécialisés divers. RCS Poitiers 509 353 751.
Jugement en date du 9 septembre 2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour insuffisance d'actif.

Clôture pour extinction du passif

En date du 09 septembre 2026

ALLEMAND (nom d'usage ALLEMAND (EI)) Jean-Yves
7 bis rue des Entrepreneurs, 86000 Poitiers.
Activité : Commerce de détail de biens d'occasion en magasin. RCS Poitiers 451 769 509.
Jugement en date du 9 septembre 2026 prononçant la clôture de la procédure de liquidation judiciaire pour extinction du passif.

Conversion en liquidation judiciaire

En date du 08 septembre 2026

SAS BRELET TRANSPORTS
8 rue des Fabriques ZI Beausoleil, 44450 Saint Julien de Concelles.
Activité : Transports routiers services de transports publics de marchandises commissionnaire de transport commissionnaire en douane stockage location achat et vente de véhicules. RCS Nantes 870 801 297.
Jugement en date du 8 septembre 2026 prononçant la conversion du redressement judiciaire en liquidation judiciaire. Liquidateur : Selarl Mjo représentée par Maître Frédéric blanc 7 Promenade des Cours 86000 Poitiers.

En date du 09 septembre 2026

SAS NIGHTFALL
15 boulevard du Grand Cerf, 86000 Poitiers.
Activité : Débits de boissons. RCS Poitiers 931 244 461.
Jugement en date du 9 septembre 2026 prononçant la conversion du redressement judiciaire en liquidation judiciaire. Liquidateur : Selarl Actis, représentée par Maître Julie Perrot 67 Bd Chasseigne 86000 Poitiers.

Autre jugement prononçant

En date du 09 septembre 2026

SARL VIENNE UTILITAIRES 86
108 rue de Cissé, 86170 Neuville-de-Poitou.
Activité : Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers. RCS Poitiers 927 838 839.
Jugement du tribunal de commerce de Poitiers en date du 9 septembre 2026 prononçant la liquidation judiciaire simplifiée désignant liquidateur Selarl Mjo représentée par Maître Frédéric blanc 7 Promenade des Cours 86000 Poitiers.

SAS Etablissement BRACONNIER
40 rue des Bordes, 86100 Châtellerault.
Activité : Réparation d'appareils électroménagers, alarmes, antennes de télévision. Négoce d'appareils électro-

ménagers, télévisions, radio, Hifi, vidéo, matériel informatique et articles de Connectique. RCS Poitiers 978 270 882.
Jugement du tribunal de commerce de Poitiers en date du 9 septembre 2026 prononçant la liquidation judiciaire simplifiée désignant liquidateur Selarl Mjo représentée par Maître Frédéric blanc 7 Promenade des Cours 86000 Poitiers.

RUSSEIL (nom d'usage RUSSEIL (EI)) Benoît
24 rue des Lavandières, 86300 Valdivienne.
Activité : Couvreur. RCS Poitiers 904 322 740.
Jugement en date du 9 septembre 2026 prononçant la conversion en liquidation judiciaire simplifiée en application du III de l'article L. 681-2 du code de commerce. Liquidateur : Selarl Mjo représentée par Maître Frédéric blanc 7 Promenade des Cours 86000 Poitiers.

JUMEL (nom d'usage JUMEL (EI)) Jean-Bernard Robert
la Durantière, 86150 Le Vigeant.
Activité : Commerce de voitures et de véhicules automobiles légers. RCS Poitiers 441 762 713.
Jugement en date du 9 septembre 2026 prononçant la conversion en liquidation judiciaire simplifiée en application du II de l'article L. 681-2 du code de commerce. Liquidateur : Selarl Ekip' prise en la personne de Maître Marie-Adéline Rousselot-Gegoue 5bis Rue des Chardonnerets 86280 Saint-Benoît.

SAS WOK TIMES
7 côte de Montbernage, 86000 Poitiers.
Activité : La création, l'exploitation, la gestion restaurant proposant une cuisine traditionnelle asiatique et vente de boissons non alcoolisées. RCS Poitiers 979 129 988.
Jugement du tribunal de commerce de Poitiers en date du 9 septembre 2026 prononçant la liquidation judiciaire simplifiée désignant liquidateur Selarl Mjo représentée par Maître Frédéric blanc 7 Promenade des Cours 86000 Poitiers.

SARL COIFF SUD
28 rue Saint-Jacques, 86100 Châtellerault.
Activité : Coiffure. RCS Poitiers 752 674 671.
Jugement du tribunal de commerce de Poitiers en date du 9 septembre 2026 prononçant la liquidation judiciaire simplifiée désignant liquidateur Selarl Actis, représentée par Maître Julie Perrot 67 Bd Chasseigne 86000 Poitiers.

HOUI (nom d'usage HOUI (EI)) Christophe
13 place Robert Gerbier, 86190 Latillé.
Activité : Travaux de peinture et vitrerie. RCS Poitiers 453 255 002.
Jugement en date du 9 septembre 2026 prononçant la conversion en liquidation judiciaire simplifiée en application du II de l'article L. 681-2 du code de commerce. Liquidateur : Selarl Actis, représentée par Maître Julie Perrot 67 Bd Chasseigne 86000 Poitiers.

SAS BME 86 SAS
18 bis rue de Poitiers, 86800 Saint-Julien-l'Ars.
Activité : Travaux de plâtrerie. RCS Poitiers 977 872 068.
Jugement du tribunal de commerce de Poitiers en date du 9 septembre 2026 prononçant la liquidation judiciaire simplifiée désignant liquidateur Selarl Mjo représentée par Maître Frédéric blanc 7 Promenade des Cours 86000 Poitiers.

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ANGOULÊME

Autre jugement prononçant

En date du 30 juillet 2026

SARL FUTUR TS 86
214 rue de l'Arbalétrier, 16430 Champniers.
Activité : Commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé. RCS Angoulême 901 346 478.
Par jugement en date du 30 juillet 2026, le Tribunal de Commerce de Angoulême a prononcé l'ouverture de la Liquidation Judiciaire, a fixé la date de cessation des paiements le 01 Juin 2026, a désigné Liquidateur Judiciaire la Selarl Ekip' prise en la personne de Maître Romain Rabusseau - 26, place Turenne - 16000 Angouleme.

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE BORDEAUX

Autre jugement prononçant

En date du 02 septembre 2026

SAS C&C France
29 avenue de Canteranne, 33600 Pessac.
Activité : Commerce de détail d'ordinateurs, d'unités périphériques et de logiciels en magasin spécialisé. RCS Bordeaux 404 276 776.
Par jugement en date du 02 septembre 2026, le Tribunal de Commerce de Bordeaux a prononcé l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro 2026j01378, a fixé la date de cessation des paiements le 28 août 2026, a désigné Administrateur Judiciaire la Selarl Ajilink Vigreux - 2 Place des Quinconces 33000 bordeaux, a désigné Mandataire Judiciaire la Selarl Philae - 23 Rue de Margaux 33000 bordeaux. Les déclarations des créances sont à déposer au Mandataire Judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au Bodacc.

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE MONTPELLIER

Autre jugement prononçant

En date du 20 juillet 2026

SARL MEMPHIS POITIERS
194 avenue des Romarins, 34130 Saint-Aunès.
Activité : Restauration traditionnelle. RCS Montpellier 939 955 282.
Par jugement en date du 20 juillet 2026, le Tribunal de Commerce de Montpellier a prononcé la liquidation judiciaire, a fixé la date de cessation des paiements le 01 Juillet 2025, a désigné Liquidateur Judiciaire Maître Vincent Aussel - Arche Jacques Coeur - 222, place Ernest Granier - 34000 Montpellier.

TESTAMENT

A2624**618**

Suivant testament olographe en date du 03/06/2013, M. SALOMON Jean-Louis, en son vivant retraité, demeurant 16 rue des Chamerops, 86150 MOUSSAC, né le 28/11/1938 à USSON DU POITOU, veuf de Madame Francine Marie Louise DEVILLE, de nationalité française, résident au sens de la réglementation fiscale, décédé le 11/07/2026 à MOUSSAC (86150), a consenti un legs universel.
Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Karine BERGEREAU-DUVAL, Notaire au sein de la SCP «ROBINEAUD-FAVREAU-BERNUAU-AUGERAUD», titulaire d'un Office Notarial à VERRIERES (86410), 26 Route de Lussac, le 11/09/2026, duquel il résulte que les légataires remplissent les conditions de leur saisine.
Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : Maître Karine BERGEREAU-DUVAL, Notaire à L ISLE JOURDAIN (86150), 9 Rue de la paix, BP 10026, référence CRPCEN : 86069, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal de grande instance de POITIERS de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament et copie de ce testament.
En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Pour avis- Le Notaire

CONSTITUTIONS

A2624**831**

SCP CARME, MORIZET-SEGUIN, PINIER, PINEAU
Notaires associés à CHAUVIGNY
(Vienne) 2 rue de Lussac

IMMATRICULATION

Suivant acte authentique reçu par Me Jean-Baptiste PINEAU, notaire à CHAUVIGNY (86), le 11/09/2026, il a été constitué une SCI dénommée : **L'IMPERATOR.**
Objet social : l'acquisition, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente, la mise à disposition à titre gratuit au profit de l'un des associés, de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question. Et, généralement toutes opérations civiles pouvant se rattacher directement ou indirectement à cet objet ou susceptibles d'en favoriser le développement.
Siège social : 14 Place du Bourg, 86300 CHAUVIGNY
Capital : 200,00€
Gérance : M. Jonathan POURCEL et Mme Dolorès SANTIAGO, demeurant ensemble à CHAUVIGNY (86300), 14 Place du Bourg.
Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de POITIERS.

Pour avis.

A2624**941**

JURICA
15 rue du Pré Médard
86280 SAINT BENOIT

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution de la société par actions simplifiée :

Dénomination : RAMURE

Capital : 5.000 €

Siège social : POITIERS (86000), 15 rue Léopold Sédar Senghor

Objet : La prise de participations directement ou indirectement dans le capital de toutes sociétés françaises ou étrangères, constituées ou à constituer, quel qu'en soient la forme et l'objet par achat, souscription, échange, fusion, alliance, société en participation ou autrement, ainsi que dans les mêmes sociétés par les mêmes moyens, de toutes obligations, parts de fondateurs, ou bénéficiaires, et de tous titres émis par ces sociétés. L'acquisition et la gestion de tous biens et droits mobiliers et immobiliers. La prise de mandats sociaux.Toutes prestations et activités liées aux conseils aux entreprises et à la formation. La prestation de tous services se rapportant aux activités ci-dessus exposées dans les domaines financiers, de la direction, de l'administration, de la comptabilité, de la gestion et du développement des services généraux et commerciaux. L'animation de groupe.

Président :
-Mr Paul LEVEAU, demeurant à SAINT GEORGES SUR LOIRE (49170), 21 Impasse des Ibis Lieudit Port Girault

Directeurs Généraux :
- Mr Harry GOLDSMITH, demeurant à POITIERS (86000) 234 avenue de Nantes.
- Mr Bertrand POIRSON, demeurant à SOYAUX (16800), 7 Résidence du Logis de Bois Menu
- Mr Paul CHASSERIEAU, demeurant à LE SEURE (17770) 1 rue de la Vergné.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés.

RCS : POITIERS

Clauses restreignant la libre cession des actions : Toute transmission d'actions, même entre associés ou au profit du conjoint, d'un ascendant ou d'un descendant d'un associé, soit à titre gratuit, soit à titre onéreux, alors même que la transmission aurait lieu par voie d'apports, fusion, scission, ou par voie d'adjudication publique, volontaire ou forcée, alors même que la transmission ne porterait que sur la nue-propriété ou l'usufruit, est soumise à l'agrément de la société donné par l'assemblée générale des associés à la majorité d'au moins 55% des voix ayant le droit de vote.

Admission aux assemblées : Tout associé a le droit d'assister aux assemblées générales et de participer aux délibérations, le cas échéant, par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur simple justification de son identité et accomplissement des formalités mentionnées dans les avis de convocation pour justifier de la propriété de ses actions, sans toutefois que la date avant laquelle ces formalités doivent être accomplies puisse être antérieure de plus de cinq jours à la date de l'assemblée.

Pour avis

MODIFICATIONS

A2624**452**

JURICA
15 rue du Pré Médard
86280 SAINT BENOIT

J.B.L.

Société par actions simplifiée
au capital de 100.000 €
Siège social : 9 rue de la République - 86000 POITIERS
393.495.916 RCS POITIERS

Aux termes des décisions collectives des associés en date du 1er juillet 2026, les associés ont constaté, à compter du même jour la démission de Mr Jean-Bernard LASSALE et de Mme Josiane LASSALE de leurs mandats de Directeurs Généraux, et il a été décidé de ne pas procéder à leurs remplacements.

Pour avis.

A2624**833**

SCP CARME, MORIZET-SEGUIN, PINIER, PINEAU
Notaires associés à CHAUVIGNY
(Vienne) 2 rue de Lussac

AUGMENTATION DU CAPITAL SOCIAL

Suivant acte reçu par Me Jean-Baptiste PINEAU, notaire à CHAUVIGNY, le 07.09.2026, il a été constaté l'augmentation de capital du GFA dénommé **J.N.H**, dont le siège social est à VERRIERES 86410 2 lieu-dit Brepouil, immatriculé au RCS de POITIERS n°881478374, fait par M. Hubert NICOULLAUD, gérant associé, par l'apport en nature d'un bien immobilier sis à SAINT LAURENT DE JOURDES 86410 La Gengaudière représentant 58 parts sociales nouvelles de 100€ chacune, entièrement libérées, et fait par Monsieur Julien NICOULLAUD, associé, par l'apport en nature d'un bien immobilier sis à SAINT LAURENT DE JOURDES 86410 La Gengaudières représentant 11 parts sociales nouvelles de 100€ chacune, entièrement libérées, pour le porter à la somme de 736 100,00€

Pour avis
Le notaire

A2624**703**

LES JURISTES ASSOCIÉS DU SUD-OUEST
Société d'Avocats
29-31 rue Ferrère
33000 BORDEAUX

CHATOLUS

Société par actions simplifiée
au capital de 385 792 euros
Siège social : Rue des Ecoles, 86320 LUSSAC LES CHATEAUX
452 375 686 RCS POITIERS

L'Assemblée Générale Ordinaire en date du 1er septembre 2026 a acté la démission de la société CARDEA de son mandat de Présidente et, en conséquence, de la fin du mandat du Directeur Général, Monsieur Gérald SPETTEL.
A compter du 1er septembre 2026, l'Assemblée Générale a nommé en qualité de Présidente pour une durée illimitée : Madame Sylvie, Jocelyne LAMBERT épouse SPETTEL, demeurant 3 rue des roseaux - 86320 GOUEX.
Aux termes d'une décision de la Présidente en date du 1er septembre 2026, il résulte que : Monsieur Gérald, Pierre SPETTEL demeurant 3 rue des roseaux - 86320 GOUEX, a été nommé en qualité de Directeur Général pour une durée illimitée, à compter du 1er septembre 2026.
POUR AVIS
La Présidente

A2624**447**

DKY CONSEILS

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 500 euros
Siège social : 6 rue du Pré Médard
86280 ST BENOIT
980 972 657 RCS POITIERS

L'AGE du 10/09/2029 a décidé de transférer le siège social à compter du 01/09/2026, et donc de modifier l'article 4 des statuts. Ancien siège : 6 rue du Pré Médard, 86280 St Benoit. Nouveau siège : 203 bis Route de Nouaillé 86550 MIGNALOUX BEAUVOIR. Pour avis

A2624**825**

SCP CARME, MORIZET-SEGUIN, PINIER, PINEAU
Notaires associés à CHAUVIGNY
(Vienne) 2 rue de Lussac

TRANSFERT SIEGE SOCIAL

Suivant PV de l'assemblée générale extraordinaire en date du 10/09/2026, il a été décidé le transfert du siège social de la société dénommée **LES ORTHOS LA VARENNE**, SCI au capital de 1000€, identifiée au SIREN sous le n°938819398, immatriculée au RCS de POITIERS.
Nouveau siège social : 2 Bis Rue de la Varenne, 86300 CHAUVIGNY.

Pour avis.

AVIS RELATIFS AUX PERSONNES

A2624**420**

Changement régime matrimonial

Suivant acte reçu par Maître Aurélie REVEREAU, Notaire à CHATELLERAULT (86100) 20, rue de l'Angelarde, CRPCEN : 86037, le 9 septembre 2026, a été conclu le changement de régime matrimonial portant adoption de la communauté universelle avec clause d'attribution intégrale au conjoint survivant entre: Monsieur André Amédé MANENTI, Retraité, et Madame Danielle Raymonde Denise ADDE, Retraitée, demeurant ensemble à VOUNEUIL-SUR-VIENNE (86210) 7 rue des Fougères. Monsieur est né à NAINTRE (86530) le 23 novembre 1944, Madame est née à SAINT-VALERY-EN-CAUX (76460) le 15 février 1953. Mariés à la mairie de LE TRAIT (76580) le 22 avril 1972 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Ce régime matrimonial n'a pas fait l'objet de modification. Monsieur est de nationalité française. Madame est de nationalité française. Résidents au sens de la réglementation fiscale. Les oppositions des créanciers à ce changement, s'il y a lieu, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

A2624**429**

SCP BARON-SAINTON, Notaires associés
6 rue des Bonnins
86220 DANGE SAINT-ROMAIN

CHANGEMENT REGIME MATRIMONIAL

Suivant acte reçu par Me Karine SAINTON, CRPCEN 86028, le 8 septembre 2026, a été effectué un apport à communauté d'un bien sis à DANGE-SAINT-ROMAIN (86220), 8 rue des Bas Fours, cadastré section AN n°17, aménageant ainsi le régime matrimonial, entre M. Jean-Louis Fernand BESNARD, né à CHATELLERAULT (86100) le 8 août 1964, et Mme Karine FAYANT, née à ROCHEFORT (17300) le 28 avril 1966, demeurant ensemble à DANGE-SAINT-ROMAIN (86220) 8 rue des Bas Fours, mariés à la mairie de DANGE-SAINT-ROMAIN (86220) le 30 juin 2012 sous le régime de la communauté d'acquêts à défaut de contrat de mariage préalable. Les oppositions des créanciers pouvant exister sur le bien apporté, seront reçues dans les trois mois de la présente insertion, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion
Le notaire.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

A2623**641**

Société Civile Immobilière SENECHAUD
Société civile immobilière en liquidation
Au capital de 91 500 euros
Siège social et de liquidation : 2 rue des trois ponts
86140 SCORBE CLAIRVAUX
444 093 629 RCS POITIERS

AVIS DE CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée Générale réunie le 24 février 2026 au siège de liquidation a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Françoise SENECHAUD, demeurant 2 rue des trois ponts 86140 SCORBE CLAIRVAUX, de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation avec effet rétroactif au 31 décembre 2025.

Les comptes de liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de Commerce de POITIERS, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis, le Liquidateur



ANNONCES ADMINISTRATIVES

A2624**380**

Société SOLEFRA 33 SAS
Gwenolé Le Montagner - Responsable Régional Développement Ouest
gwenole.lemontagner@ibvogt.com

AVIS DE CONCERTATION PRÉALABLE

Une concertation préalable est organisée sur la commune de Jardres à l'initiative de la SOLEFRA 33 SAS dans le cadre du développement d'un projet agrivoltaïque situé sur les communes de Jardres et de Bonnes.
Elle aura lieu **du 5 au 19 octobre 2026**.
Durant cette période, un dossier de concertation décrivant le projet sera disponible en mairie de Jardres et sur le site internet du projet - https://www.ibvogt.fr/projet-agrivoltaique-jardres-bonnes-86/.
Un registre sera également disponible pour recueillir vos remarques.
Vous êtes également invités à venir en discuter et donner votre avis lors de la **permanence publique le mercredi 7 octobre 2026 de 17h à 19h** à la mairie de Jardres, 3 rue de la Mairie 86800 Jardres.

Courrier français — Journal MEMBRE du réseau — ALC RÉGIE Régie publicitaire du groupe PMSO

NOUVEAU

Pour le département des DEUX-SÈVRES, publiez vos annonces légales

AUSSI SUR LE WEB !

Courrier français — Journal MEMBRE du réseau — ALC RÉGIE Régie publicitaire du groupe PMSO

PROFESSIONNELS DU CHIFFRE ET DU DROIT,
choisissez un SERVICE PREMIUM pour vos annonces légales :

annoncelegale.alcregie.com

Parution ICI + partout en France
Rédigez & facturez EN UN CLIC
Attestations INSTANTANÉES
Payez EN LIGNE
Accès SIMPLIFIÉS

BESOIN D'UNE DÉMO ?
Thierry COURANT
06 61 65 04 59 | t.courant@alcregie.com

Courrier français

Vous êtes un particulier ?

PUBLIEZ VOS PETITES ANNONCES CONTACTEZ LE

05 56 44 72 24

Destination Santé

« Je m'appelle Débo, je suis malade et je me sens seule ! »



Vivre avec une maladie chronique, c'est composer avec les symptômes et les traitements, mais aussi avec une vie sociale, familiale et professionnelle parfois profondément bouleversée. Dans son nouveau livre, le Pr Souhaibou Ndongo, médecin interniste, rhumatologue et spécialiste de la douleur à Dakar, donne une voix à cette solitude invisible.

À travers le parcours de Débo, 39 ans, qui vit avec un lupus systémique, le médecin raconte les différentes épreuves qui jalonnent la vie avec une maladie chronique : errance diagnostique, douleurs, fatigue, traitements, perte d'autonomie, difficultés familiales ou inquiétudes pour l'avenir. Autant de situations qui peuvent progressivement éloigner des autres et modifier le rapport à soi-même.

Mais la solitude ne se résume pas à l'isolement social. Le Pr Ndongo évoque également celle du corps, lorsque la maladie transforme l'image de soi, et celle que le patient peut ressentir dans le système de soins, lorsqu'il peine à faire entendre ce qu'il vit au-delà des symptômes. À travers ce récit, l'auteur invite ainsi à regarder la maladie chronique autrement : soigner ne consiste pas seulement à traiter la maladie, mais aussi à entendre ce qu'elle change dans la vie du patient.

Je m'appelle Débo, je suis malade et je me sens seule ! – Chronique d'une solitude aux multiples facettes, Pr Souhaibou Ndongo, Éditions Katana Santé, 72 pages, 9,50 €.

Face à la fatigue informationnelle, comment dire stop ?

Actualités en continu, notifications, réseaux sociaux, messages professionnels… À force d'être sollicités de toutes parts, notre cerveau peut finir par saturer. Selon une étude de la Fondation Jean Jaurès publiée en 2022, 53 % des Français déclaraient souffrir de fatigue informationnelle. Cette surexposition peut progressivement altérer la concentration, la réflexion et la prise de décision. Difficulté à décrocher des écrans, « brouillard mental », irritabilité, impression de passer sans cesse d'une information à l'autre sans vraiment la retenir : autant de signaux qui doivent alerter.

Pour la thérapeute et psychopédagogue Amélie Donadieu, pas question pour autant de couper totalement avec l'information. L'objectif est plutôt de reprendre le contrôle de sa consommation. Comment ? En se réservant des créneaux précis pour consulter les actualités, en mettant son téléphone à distance pendant les repas et les moments de convivialité et en évitant le « multi-écrans ». Enfin, mieux vaut laisser son portable de côté le soir pour offrir à son cerveau un véritable temps de pause.



Daniel Hoz

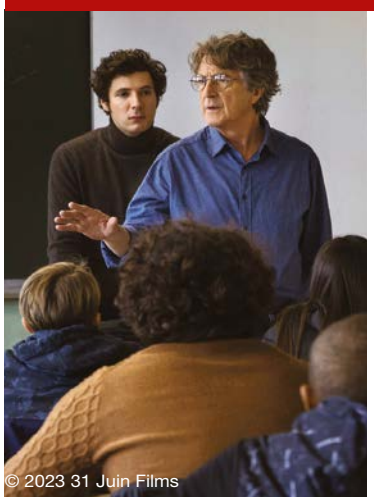
Tabagisme passif : 1,7 million de décès en 2023

En 2023, 2,7 milliards de personnes ont été exposées au tabagisme passif dans le monde, dont 767 millions d'enfants. Cette exposition a contribué à 1,66 million de décès, principalement liés aux maladies cardiovasculaires.

Le tabagisme passif reste un important facteur de risque pour les non-fumeurs. Selon une étude publiée dans The Lancet Public Health, l'exposition à la fumée secondaire a été responsable de 1,66 million de décès en 2023 et de 44,8 millions d'années de vie en bonne santé perdues.

Les enfants sont particulièrement concernés : chez les moins de 15 ans, le tabagisme passif contribue notamment aux infections des voies respiratoires inférieures. Et si la proportion de personnes exposées a diminué de 22 % depuis 1990, leur nombre total n'a pas baissé, sous l'effet notamment de la croissance démographique. Autre constat : les femmes sont davantage exposées que les hommes dans certains pays, avec jusqu'à 59 % d'exposition supplémentaire. Pour les chercheurs, ces chiffres soulignent l'importance de renforcer les politiques de lutte contre le tabagisme.

LE COUP DE CŒUR DE LA SEMAINE


© 2023 31 Juin Films

Un métier sérieux

Après avoir exploré le milieu de la médecine (avec *Hippocrate, Médecin de campagne* ou *Première année*), le réalisateur Thomas Lilti s'intéresse à celui de l'enseignement dans son cinquième long métrage, *Un métier sérieux*.
Benjamin Barrois est un doctorant en mal d'argent. Le jeune homme, qui prépare une thèse en physique, se retrouve contraint d'accepter un poste de professeur de mathématiques remplaçant dans un collège ordinaire en banlieue parisienne, malgré son manque d'expérience et de vocation. Le film suit ses premiers pas à l'école, auprès d'une équipe pédagogique accueillante et impliquée. Peu à peu, il prend ses marques, tisse des liens avec ses élèves et découvre un système scolaire complexe…
Après *Hippocrate* et *Première année*, Thomas Lilti fait de nouveau appel à Vincent Lacoste pour incarner le jeune professeur. Le comédien rejoint une bande d'enseignants tous attachants, interprétés par François Cluzet, Louise Bourgoin, Adèle Exarchopoulos ou encore William Lebghil. Avec humour et tendresse, le cinéaste offre une immersion assez juste de la vie au collège. Sans pathos ni démesure, cette comédie dramatique se veut surtout une chronique du quotidien de prof.
La soirée se poursuivra sur le même thème avec les documentaires *La relève, une année pour devenir prof* (à 22 h 50) et *Une petite école française* (à 23 h 40).

Dimanche 20, France 2, 21 h 10

LES ESSENTIELS

| *Mon côté Sud*
Mon côté Sud revient pour cinq numéros sur France 3. Ce samedi, Carole Gaessler partira à la rencontre d'André Manoukian aux Baux-de-Provence, où l'auteur-compositeur est installé depuis plusieurs années. Il y a notamment créé le festival Les Baux Pianos.
Samedi 19, France 3, 20 h 35

| *Top Mecanic : 5 jours pour restaurer une épave*
Top Mecanic propose à deux anciens candidats emblématiques de relever de nouveaux défis, cette fois avec leurs compagnes ! Pierrick et Mélissa, ainsi que Vincent et Noémie auront cinq jours pour restaurer une DS3 et une Fiat 500. Leur complicité de couple sera-t-elle mise à mal par la pression et le chrono ? Réponse dès lundi !
Lundi 21, RMC Découverte, 20 h 05

| *Les Cercles du silence*
Cette série documentaire retrace le sordide parcours de Joël Le Scouarnec. Pendant plus de trente ans, ce chirurgien a profité de son statut pour commettre des viols et des agressions sexuelles sur ses jeunes patients, mais aussi sur des membres de sa famille. Plusieurs victimes témoignent.
Mardi 22, France 2, 21 h 10

SAMEDI


Cassandre, France 3

TF1
21.10 DIVERTISSEMENT
THE VOICE KIDS
23.30 Vendredi, tout est permis avec Arthur
FRANCE 2
21.10 DIVERTISSEMENT
THE FLOOR, À LA CONQUÊTE DU SOL
Présenté par Cyril Féraud
23.25 Quelle époque !
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
CASSANDRE
22.45 Cassandre, série
CANAL+
21.00 SPORT
RUGBY : VANNES / TOULOUSE
Top 14. 3G journée.
22.55 Canal Rugby Club, le débrief, mag.
23.10 Greenland migration, film
FRANCE 5
21.05 MAGAZINE
ÉCHAPPÉES BELLES
22.40 Échappées belles
M6
21.10 SÉRIE
THE ROOKIE - LE FLIC DE LOS ANGELES 10
22.45 The Rookie - Le flic de Los Angeles, série
ARTE
20.55 DOCUMENTAIRE
LE CHÂTEAU DE SCHÖNBRUNN
Les fastes de la cour de Vienne

DIMANCHE


Un métier sérieux, France 2

TF1
21.10 FILM
EQUALIZER 3
23.15 Spider-Man : No way home, film
FRANCE 2
21.10 FILM
UN MÉTIER SÉRIEUX
22.50 La relève, une année pour devenir prof, doc.
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
BROKENWOOD 10
Avec Neill Rea
22.40 Brokenwood, série
CANAL+
21.05 SPORT
RUGBY : BORDEAUX-BÈGLES / STADE FRANÇAIS
Top 14. 3e journée.
23.00 Canal Rugby Club, le débrief, mag.
23.15 Together, film
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
INDOCHINE, UNE GUERRE OUBLIÉE 10
22.50 Les fantômes du Tonkin, doc.
M6
21.10 MAGAZINE
CAPITAL
Présenté par Julien Courbet
23.15 Enquête exclusive
ARTE
21.00 FILM
LE PARRAIN 2 12
Avec Al Pacino, Robert Duvall
00.15 Corleone, le parrain des parrains, doc.

LUNDI


La cible, TF1

TF1
21.10 SÉRIE
LA CIBLE 10
Avec Tomer Sisley
23.05 New York, unité spéciale, série
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
LA MÈRE ET L'ASSASSIN 10
Avec Hélène de Fougerolles
22.50 Sambre, série
FRANCE 3
21.10 FILM
ET POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS 10
Avec Clint Eastwood
23.20 La ligne bleue, doc.
CANAL+
21.10 SÉRIE
APOLLO HAS FALLEN 12
Avec Tewfik Jallab, Ritu Arya
21.55 The last stop in Yuma County, film
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
LE MONDE DE JAMY
22.55 C ce soir, mag.
M6
21.10 TÉLÉ-RÉALITÉ
L'AMOUR EST DANS LE PRÉ
Présenté par Karine Le Marchand
23.15 L'amour vu du pré
ARTE
21.00 FILM
BLACK RAIN 10
Avec Michael Douglas
23.00 Hondo, l'homme du désert, film

MARDI


9-1-1, M6

TF1
21.10 JEU
KOH-LANTA ALL STARS
23.30 Une famille en or, jeu
FRANCE 2
21.10 DOCUMENTAIRE
SOIRÉE CONTINUE : LES CERCLES DU SILENCE : L'AFFAIRE LE SCOUARNEC, UNE HISTOIRE D'OMERTA 10
22.05 Soirée continue : Les cercles du silence : L'affaire Le Scouarnec, une histoire d'omerta, doc.
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
LA STAGIAIRE
22.45 La stagiaire, série
CANAL+
21.10 FILM
« HURLEVENT »
Avec Margot Robbie
23.25 La femme de ménage, film
FRANCE 5
21.05 DOCUMENTAIRE
LE CHANVRE DES POSSIBLES
21.55 Nos très chers animaux
22.55 C ce soir, mag.
M6
21.10 SÉRIE
9-1-1 10
Avec Angela Bassett
ARTE
20.55 DOCUMENTAIRE
INQUISITIONS
22.50 Notre-Dame de Paris, le chantier du siècle, doc.

MERCREDI


Une affaire privée, Arte

TF1
21.10 SÉRIE
TRACKER 12
Avec Justin Hartley
22.45 Tracker, série
FRANCE 2
21.10 SÉRIE
LES ÉVAPORÉS 10
Avec Alexia Barlier
22.05 Les évaporés, série
FRANCE 3
21.10 MAGAZINE
DES RACINES & DES AILES
Présenté par Carole Gaessler
23.10 La France en beau, doc.
CANAL+
21.10 DOCUMENTAIRE
LE GANG DES SOURIS VERTES
De Imen Ghouali, François Troukens
22.40 Mikaela, film
FRANCE 5
21.05 MAGAZINE
LA GRANDE LIBRAIRIE
Présenté par Augustin Trapenard
22.40 C ce soir, mag.
M6
21.10 MAGAZINE
CAUCHEMAR EN CUISINE
Présenté par Philippe Etchebest
23.00 Cauchemar en cuisine
ARTE
21.00 FILM
UNE AFFAIRE PRIVÉE
De Guillaume Nicloux
Avec Thierry Lhermitte
22.40 Phoenix, film

JEUDI


Ceci n'est pas un crime, Canal+

TF1
21.10 TÉLÉFILM
ORADOUR 10
23.15 Oradour un village martyr, doc.
FRANCE 2
21.10 MAGAZINE
ENVOYÉ SPÉCIAL
Présenté par Élise Lucet
23.00 Complément d'enquête
FRANCE 3
21.10 TÉLÉFILM
MEURTRES À TAHITI
Avec Jean-Michel Tinivelli
22.50 La France en vrai, doc.
CANAL+
21.10 SÉRIE
CECI N'EST PAS UN CRIME
Avec Pierre Gervais
22.55 Ceci n'est pas un crime, série
FRANCE 5
21.10 DOCUMENTAIRE
TOBA, LE VOLCAN QUI A FAILLI TUER L'HUMANITÉ
22.40 C ce soir, mag.
M6
21.10 FILM
LA CHUTE DU PRÉSIDENT 12
Avec Gerard Butler
23.20 La chute de Londres, film
ARTE
20.55 SÉRIE
CAMARADES
Avec Manon Kneusé
23.10 Des policiers à la fac, doc.

VENDREDI


Football : Turquie / France, TF1

TF1
20.35 SPORT
FOOTBALL : TURQUIE / FRANCE
Ligue des Nations.
22.45 Ligue des Nations, mag.
FRANCE 2
20.45 AUTRE
LA GRANDE VEILLÉE DES JEUNES AVEC LE PAPE
22.55 Mon jour de chance, spectacle
FRANCE 3
21.10 SÉRIE
LES SECRETS DU FINISTÈRE
22.45 Les secrets du Finistère, série
CANAL+
21.10 FILM
LE CRIME DU 3E ÉTAGE
22.50 Maigret et le mort amoureux, film
FRANCE 5
21.05 FILM
LUCKY LUKE
22.45 Sur la route de Katmandou, doc.
M6
21.10 MAGAZINE
ARNAQUES !
Présenté par Julien Courbet
23.05 Arnaques !, mag.
ARTE
20.55 TÉLÉFILM
L'HOMME AU CHEVAL BLANC
Avec Max Hubacher
22.35 Paul McCartney, doc.

Télé Programmes® reproduction interdite Tél. 04 91 27 01 16

NOUS VOUS CONSEILLONS AUSSI DE REGARDER…

Échappées belles ★★



Pour ce nouvel épisode d'*Échappées belles*, Ismaël Khelifa se rend à l'extrémité de la Bretagne, dans le Finistère. Une terre sauvage, battue par les vents et les marées, à laquelle les habitants sont très attachés. L'aventure débute sur l'archipel des Glénan et se poursuit dans le village côtier de Lilia, à Pont-l'Abbé ou encore au hameau du Goënidou, mais aussi en mer. **Samedi 19, France 5, 21 h 05**

Equalizer 3 ★★

Nous retrouvons le héros de la saga *Equalizer*, interprété par Denzel Washington, dans le sud de l'Italie. Coulant des jours heureux entouré de ses nouveaux amis et savourant la douceur d'une idylle naissante, notre ange déchu croit avoir enfin trouvé son havre de paix. Mais c'était sans compter sur une énième menace… Car la petite cité est en réalité gangrenée par la mafia. **Dimanche 20, TF1, 21 h 10**

La Meilleure Cuisine régionale, c'est chez moi ! ★★

Norbert Tarayre et Yoann Conte sillonnent les restaurants de France dans *La Meilleure Cuisine régionale, c'est chez moi !*, de retour sur M6. Chaque semaine, les deux chefs se déplacent dans une région afin de goûter la cuisine de huit restaurateurs. Tous les jours, deux établissements se font face. Les chefs jugent les plats, l'ambiance et la décoration. **Lundi 21, M6, 18 h 35**

Un dîner presque parfait ★



Un dîner presque parfait propose une nouvelle édition spéciale. Cette semaine, les candidats partagent à la fois leur passion pour la cuisine et l'histoire puisqu'ils nous immergent, chacun leur tour, dans leur époque préférée. Vincent, Martine, Sayaline, Nathan et Fred remonteront jusqu'à la Préhistoire, les années 1950, l'Antiquité romaine, les *eighties* et sous l'Empire de Napoléon. **Lundi 21, Gulli, 17 h 50**

"Hurlevent" ★★★

Margot Robbie et Jacob Elordi incarnent des amants transis dans *"Hurlevent"* d'Emerald Fennell. Cette histoire d'amour, de vengeance et de folie se déroule dans les paysages et la lande sauvages du Yorkshire, en Angleterre. C'est ici que naît l'idylle sulfureuse, toxique et impossible entre la belle Catherine et son frère d'adoption, le sombre Heathcliff. **Mardi 22, Canal+, 21 h 10**

Des racines & des ailes ★★

Des racines & des ailes, présenté par Carole Gaessler, fait sa rentrée en Alsace et met à l'honneur les savoir-faire et les paysages de la région. Au programme : rencontre avec l'architecte en chef de la cathédrale de Strasbourg, visite du château de la Wasenbourg et dégustation auprès du chef étoilé Alexis Albrecht. L'émission sillonnera également la route des Crêtes, qui traverse la chaîne des Vosges. **Mercredi 23, France 3, 21 h 10**

Oradour ★★★



TF1 retrace les tragiques événements perpétrés à Oradour-sur-Glane le 10 juin 1944 dans un téléfilm avec M. Pokora. Le chanteur-acteur y interprète un officier des Forces Françaises Libres, parachuté près d'un village de la Haute-Vienne pour diriger une mission de Résistance. Il va y retrouver son amour de jeunesse, qui tente de fuir un mari violent. **Jeudi 24, TF1, 21 h 10**

Camarades ★★

Inspirée d'une histoire vraie, la série *Camarades* s'intéresse à l'Université expérimentale de Vincennes, créée au lendemain des manifestations de Mai-68. Étudiants engagés à gauche, intellectuels et enseignants contestataires échangent leurs idées dans une école d'un nouveau genre. À la demande de son amant, agent des renseignements généraux, Claudine, une jeune prostituée, infiltre un groupe à la fac. **Jeudi 24, Arte, 20 h 55**

La Grande Veillée des jeunes avec le pape ★★

Du 25 au 28 septembre, Léon XIV effectuera sa première visite d'État en France. Après les vêpres à Notre-Dame, le pape rejoindra, vendredi soir, plus de 80 000 jeunes de 17 à 35 ans au Stade de France pour une grande veillée retransmise sur France 2. Au programme : fête, prière, discours et musique avec Anisha Jo, Natasha St-Pier, Grégory Turpin ou Monroe. **Vendredi 25, France 2, 20 h 45**

COUP DE PROJECTEUR

Le Monde de Jamy


© Elephant Doc

Manger de la viande, un crime pour la planète ? *Le Monde de Jamy* pose la question dans son nouveau numéro. On nous le répète depuis plusieurs années: nous consommons trop de viande et ce n'est bon ni pour notre santé ni pour l'environnement. L'élevage bovin intensif génère en effet trois fois plus de gaz à effet de serre que le transport aérien ! Mais que faire, quand le Français déguste en moyenne 85 kg de viande par an ? Jamy Gourmaud a mené l'enquête, de la Bourgogne à la Normandie, en passant par les États-Unis, afin de trouver des pistes pour une alimentation plus saine et raisonnée. Il a notamment rencontré des éleveurs qui sont parvenus à produire une viande sans porter préjudice à la planète, et appris comment s'alimenter en protéines végétales sans risque de carences. De nombreux intervenants (agronomes, chef, boucher, médecin ou nutritionniste) participent à l'émission.

Lundi 21, France 5, 21 h 05

À VOIR SUR KTO CETTE SEMAINE

| *Léon XIV, d'Augustin à Pierre* Rencontre avec Robert Prevost, avant qu'il ne devienne le pape Léon XIV. Alors prieur général de l'Ordre des Augustins, il se confie – en France – sur sa mission (« promouvoir l'unité de l'Ordre »), la vie communautaire, la spiritualité… ***Lundi 21, 21 h 40***

Guerre en Ukraine Moscou a intensifié ses frappes, ces dernières semaines, sur la capitale ukrainienne. Mais nulle part il n'est question de céder face aux Russes

À Kiev, la vie malgré les bombes

« Voilà un nouveau problème que nous n'avions pas eu depuis 2022… On n'avait clairement pas besoin de cela. » Dans le sud de Kiev, Ostap Kravets désigne les ruines fumantes d'une station-essence, détruite par un drone russe. L'automobiliste, venu faire des courses au centre commercial voisin, a encore de nombreuses alternatives pour faire son plein d'essence, mais son inquiétude est palpable.

« Ça ne fait que commencer. Étant donné que l'on ne peut pas vraiment stopper leurs drones à réaction, les Russes vont s'en donner à cœur joie. » Les villes orientales de Zaporijjia, Dnipro ou Kharkiv ont déjà perdu une grande partie de leurs stations-service. Dans la capitale, pas moins de quatre d'entre elles sont parties en fumée depuis le 10 septembre.

Ce « nouveau problème » pour les Kiéviens s'inscrit dans une séquence d'alertes incessantes depuis la fin août. En plus de cibler des infrastructures militaires ou des zones résidentielles, des frappes dévastatrices s'abattent sur des dépôts logistiques, des magasins ou encore des bâtiments administratifs tels que le quartier général des services de sécurité, le SBU, touché le 4 septembre.

Dans le centre-ville, longtemps épargné, les passants réagissent nerveusement aux alertes qui émaillent le jour et la nuit. *« C'est permanent. Mon fils a passé sa première semaine d'école en sous-sol*, déplore Ioulia Nestrilaï, *sirotant un thé matcha en terrasse. Depuis quatre ans, les Russes ne nous ont pas fait plier, ça ne marchera pas non plus cette fois. Mais cela nous complique clairement la vie. »* Comme beaucoup, cette jeune mère réfléchit à quitter Kiev *« quelques semaines »* pendant l'hiver.

En plus des écoles, les transports publics sont perturbés à chaque alerte, de même que les grands magasins, par ailleurs impactés par de nouveaux défis logistiques. Ici et là, les étagères se vident peu à peu. Le grand distributeur français Auchan a imposé des limitations sur les quantités d'achats de conserves, d'huile, de sel ou encore de farine. Même McDonald's, qui a récemment ouvert des restaurants dans plusieurs villes d'Ukraine, a annoncé réduire son offre de menus en raison de difficultés d'approvisionnement.

« Moscou s'attelle à détruire tout ce qui a constitué, depuis 2022, la légendaire résilience ukrainienne », souligne le politologue Oleh Saakian. Il en veut aussi pour preuve les attaques répétées sur le réseau ferroviaire à travers le pays, qui contraignent à des retards et des annulations en série.

« Il n'y aura pas de pénuries alimentaires », rassure toutefois Rouslan Chostak, fondateur de la chaîne de supermarchés Varus. Suite à la perte de plusieurs de ses centres de stockage, il fonctionne en flux tendu. Mais il reste confiant : *« Tant que nos consommateurs nous soutiennent, nous aurons les moyens de les servir. »* Le même optimisme prudent est de mise dans le secteur énergétique. *« Nous avons réparé et protégé nos infrastructures en un temps record »*, garantit Pavlo Bilodid, porte-parole de l'entreprise DTEK. *« Tout dépend bien sûr des dégâts que nous infligeront les Russes. Mais nous sommes prêts pour affronter l'hiver. »* De son côté, le maire de Kiev, Vitali Klitschko, assure avoir constitué des réserves de diesel suffisantes pour alimenter les générateurs de la ville.

Nulle part il est question de céder face aux Russes. Volodymyr Zelensky promet même la poursuite de *« réponses symétriques »*. Jusqu'ici focalisée sur les infrastructures militaires et pétrolières, la campagne de frappes ukrainiennes dans la profondeur russe pourrait viser des centrales électriques si le Kremlin cherchait à plonger le pays dans le noir.

L'Ukraine entreprend aussi de viser les sites de lancement des drones et missiles russes, y compris des frégates militaires déployées dans la mer Noire. *« À l'inverse des années précédentes, ce conflit devient de plus en plus symétrique*, commente l'essayiste Tetyana Ogarkova. *Nous parvenons à faire comprendre au Kremlin que la guerre n'est pas qu'un malheur imposé à d'autres. C'est aussi quelque chose que la Russie doit subir. »*



Dans un quartier de Kiev après un bombardement russe, le 20 août. Les habitants qui ont évacué leurs appartements attendent dans la rue. *(MXPPP)*

Reste que Kiev est prise entre Charybde et Scylla. *« L'ennemi a intensifié ses raids avec des drones à réaction plus agiles, précisément à un moment où nous subissons une pénurie de moyens d'interception »*, constate Maryna Bezkorovaïna. Suite à plusieurs expériences dans des organisations internationales, la jeune femme vient de fonder un think tank, Le sixième domaine, qui s'intéresse à l'utilisation des technologies d'information dans les secteurs de la défense. Une vie riche, qui ne l'empêche pas de se porter volontaire dans une unité de défense antiaérienne autour de Kiev, composée de civils.

Maryna Bezkorovaïna a franchi le pas fin mai 2026, après avoir accepté le fait que *« la guerre n'allait pas s'arrêter de sitôt. Chaque citoyen à son rôle à jouer pour défendre nos modes de vie dans la durée. »* Après une brève formation, elle a signé un contrat de trois ans dans cette unité. Si son emploi du temps reste « flexible », elle est attendue au moins une fois par semaine dans un secteur donné pour des sessions de douze heures par jour.

Détection, traçage, brouillage ou encore interception : Maryna sait tout faire et peut prendre le relais de ses camarades à tout instant. *« Au début, c'était plus calme*, raconte-t-elle. *J'avais le temps de manger, travailler sur mon ordinateur portable, faire des siestes… Maintenant, c'est bien plus compliqué. »*

La jeune femme constate surtout le manque de moyens dont dispose la défense antiaérienne de la capitale. Aux pénuries de missiles nécessaires aux batteries américaines Patriot s'ajoutent un manque de missiles AIM-120 tirés depuis les chasseurs F-16 ou encore des soucis de production des intercepteurs de drones.

Les promesses d'aide internationale, notamment le déblocage de 6,1 milliards d'euros d'un prêt européen de 90 milliards d'euros, ne se traduiront pas dans les faits d'ici à la saison froide. *« Chaque hiver, c'est la même angoisse. Il serait temps d'inverser la logique*, assène Maryna Bezkorovaïna. *En percevant l'Ukraine non pas comme une victime à soutenir mais comme une alliée, nous pourrions développer une réponse européenne à ces menaces et répondre comme une équipe. »*

Sébastien GOBERT

LA POSTE DISPENSE DE TIMBRAGE PARIS CPCE

Courrier Français
6 rue Pierre et Marie Curie - CS 42110
33525 BRUGES CEDEX - 05.56.44.72.24

Courrier français HEBDOMADAIRE RÉGIONAL